

Médréac



Mairie de Médréac

Place de la Mairie

Tél. 02 99 07 23 20

Fax 02 99 07 26 49

mairie.de.medreac@wanadoo.fr

www.ccmontauban-de-bretagne.fr/medreac



Bulletin municipal - Hiver 2015

À L’AFFICHE

C’était en fait l’affiche de l’été. Le marché de pays s’est tenu à la gare tous les vendredis soirs durant les mois de juillet et août. Revitalisé par une nouvelle formule, qui lui a certes fait perdre un peu de son sens, il a été une belle réussite. Bravo aux associations qui ont activement participé à cet incontestable succès.



LE MOT DU MAIRE

Médréaciennes, Médréaciens,

Paris a accueilli ces derniers jours la COP21. 195 pays et l'Union européenne se sont retrouvés pour tenter d'enrayer, enfin, le phénomène de réchauffement climatique.

Pour la première fois, un accord universel a été signé. Forcément consensuel, encore trop conditionnel, il n'en reste pas moins historique. Il stipule clairement qu'enjeux environnementaux et intérêts économiques sont désormais indissociables.

Lutter contre le réchauffement de la planète, c'est agir au quotidien en faveur de la protection de l'environnement. Force est de constater que l'Union Européenne, mais aussi la France, n'ont pas attendu cet accord pour insuffler aux collectivités locales des plans d'actions concrets en la matière (Natura 2000, Grenelle I et II, etc).

De fait, nos collectivités sont devenues des relais efficaces et des acteurs majeurs du développement durable.

Bien entendu, Médréac est entrée dans ce mouvement en suivant sans réserve les initiatives des acteurs de la filière. En quelques mois, l'environnement a ainsi pris une place prépondérante dans l'action municipale : mise en séparatif de ses réseaux d'eaux usées et pluviales, réhabilitation de son étang et de ses cours d'eau, réaménagement de la station d'épuration, implication dans les syndicats intercommunaux pour la gestion de l'eau, du tri et recyclage des déchets.

C'est assurément une bonne chose. Préserver nos ressources, nos paysages, notre patrimoine, demeure le moins que l'on puisse faire pour les générations à suivre.

Mais aujourd'hui, la question fondamentale est de savoir si nous aurons toujours les moyens nécessaires pour mener à bien nos projets. En effet, si la volonté des pouvoirs publics est de baisser nos dotations pour nous contraindre à nous regrouper, nous allons vers la suppression du premier échelon.

Or, l'entité communale a prouvé son efficacité à s'adapter et à évoluer. Dans une société inquiète pour son avenir, les élus locaux constituent des points de repère importants pour les habitants et incarnent une cohésion sociale indispensable.

Alors, en période de vœux, souhaitons vivement que nos communes perdurent pour la sérénité de nos concitoyens.

Le Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter une excellente année 2016, pleine d'espoir et de bonheur et vous convier aux vœux de la municipalité le vendredi 08 janvier à 20 H 00 à la salle des fêtes.

Jean-Claude OMNES, Maire

Ce bulletin municipal a été imprimé sur un papier recyclé.

*Il a été élaboré par la commission Communication composée de :
Patricia Daugan, Linda Guenroc, Xavier Dugenetais, Christophe Allée.*

Cette commission reste à votre écoute pour la diffusion d'une information sur le médréact ou sur le prochain bulletin municipal.

Pour toute info à diffuser, contactez le secrétariat de la mairie, ou mieux, notez l'adresse suivante : medreact@laposte.net

SOMMAIRE

A l'affiche	p. 2
Vie communale	
• Effacement de réseaux	p. 4
• Classes 6	p. 4
• Démarchage à domicile	p. 4
• Permancence	p. 4
• C.C.A.S.	p. 4
• Ouverture d'un commerce	p. 4
• Forum des associations	p. 4
• Acquisition	p. 5
• Le portail famille	p. 5
• Portage de documents à domicile	p. 5
• Restauration scolaire	p. 5
• Maisons fleuries	p. 6
Informations générales	
• Les feux	p. 6
• Frelons asiatiques	p. 7
• Tarifs communaux	p. 8
• État-civil	p. 9
• Recensement obligatoire	p. 9
• Inscriptions liste électorale	p. 9
Réalisations et projets	
• Plateau multisports	p. 10
• Lotissement « Champ Janaie »	p. 11
• Station d'épuration	p. 11
Urbanisme	p. 12 - 13
SIAEP	p. 14
SMICTOM	p. 15
Communauté de communes	p. 16
Informations diverses	
• École de musique	p. 17
• BAFA	p. 17
• Location broyeur	p. 17
École privée Saint Joseph	p. 18
École publique	p. 19
Temps d'Activités Périscolaires	p. 20
CSF	p. 21
Médiathèque	p. 22 - 23
Associations	
• APEL	p. 24
• Club parents	p. 24
• Sapeurs Pompiers	p. 25
• UNC - AFN	p. 25
• Loisirs créatifs	p. 26
• Vie libre	p. 26
• Club des menhirs	p. 26
• Résidence des menhirs	p. 27
• Don du sang	p. 28
• Compagnons du menhir	p. 28
• Gymnastique volontaire	p. 29
• FSGT	p. 30
• USM Badminton	p. 30
• Basket-ball	p. 31
• Union pongiste	p. 31
• Relais du petit poucet	p. 32
• USM football	p. 32
• Quads cool	p. 33
Le Marché de Pays	p. 34
A l'honneur	p. 35

Aucune photo
insérée dans
ce bulletin
n'est libre
de droit.

EFFACEMENT DE RÉSEAUX

Secteur Le Gros chêne

L'étude d'effacement des réseaux et d'extension de la partie éclairage sur le secteur du Gros Chêne se termine. Elle sera présentée au conseil municipal du mois de janvier pour approbation.

La réalisation de ces travaux débutera au cours du 2e trimestre 2016.

CLASSE « 6 »

Comme le veut la tradition à Médréac, « les gens de la classe » ont rendez-vous le dimanche de Pâques. Cette année, la date est donc fixée au 27 mars pour la classe « 6 ». Au programme : messe, photo, banquet et soirée dansante.

DÉMARCHAGE À DOMICILE

De nouvelles règles

Vente de matériel, rénovation de toiture, nouveau système de chauffage : fréquentes sont les situations où le consommateur est sollicité par des professionnels en dehors des lieux de commercialisation. Dans ces conditions, on peut facilement être amené à s'engager mais aussi à rapidement le regretter !

La loi du 17 mars 2014, dite " loi Hamon ", renforce la protection du consommateur qui conclut un contrat hors établissement, nouvelle appellation du démarchage à domicile. Si vous avez conclu un contrat à votre domicile, sur votre lieu de travail ou auprès d'un professionnel installé occasionnellement dans une galerie marchande par exemple, vous bénéficiez d'un certain nombre de droits : impossibilité pour le professionnel de vous demander un paiement avant 7 jours, possibilité d'annuler le contrat pendant 14 jours.

Pour en savoir plus, les associations de défense de consommateurs de la Maison de la consommation et de l'environnement ont édité une fiche. Les nouvelles règles du démarchage à domicile sont disponibles à l'accueil ou téléchargeables sur www.mce-info.org - rubrique Nos publications/ Livrets et fiches.

PERMANENCE DES

CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

Les conseillers départementaux tiendront des permanences à la mairie durant l'année 2016.

Permanences de M. Pierre Guitton :

- Jeudi 04 février 14 heures

- Jeudi 02 juin 14 heures

- Jeudi 01 décembre 14 heures

Permanences de Mme Marie Daugan :

- Jeudi 3 mars 14 heures

- Jeudi 1 septembre 14 heures

En cas de besoin, d'autres permanences ont lieu dans les communes voisines. Pour en connaître le détail, vous pouvez joindre le contact du conseil départemental : M. Thomas Bizeul - 02 99 02 35 17 - thomas.bizeul@cg35.fr

Aucune permanence n'est tenue durant les mois de juillet et août.

C.C.A.S.

Le Centre Communal d'action sociale (CCAS) a organisé le repas pour les personnes de 70 ans et plus. Il s'est déroulé à la salle des fêtes et a été préparé par « Les Saveurs Denoual » de Médréac le dimanche 6 décembre 2015. Ce moment chaleureux et convivial a réuni 170 personnes et a permis un bon échange avec les membres du CCAS. Comme tous les ans, Madame Pauline LAGOUTTE s'est brillamment chargée de l'animation.



FORUM DES ASSOCIATIONS

Le 6e forum des associations, organisé le samedi 5 septembre 2015 par la Municipalité, en partenariat avec les associations, a connu un véritable succès. Le tissu associatif de la commune a bien été représenté avec 25 associations. Cette manifestation leur permet de mettre en avant leur activité et de valoriser l'action de leurs bénévoles. Ainsi, les nouveaux arrivants découvrent l'étendue de la vie associative de la commune. Cette journée s'est terminée par le traditionnel tirage de la tombola gratuite dont l'ensemble des lots a été offert par les commerçants de Médréac.

ACQUISITION

Les services techniques se sont vus dotés d'un nouveau tracteur pour leurs tâches du quotidien. Un Kubota de 85 cv a ainsi fait son apparition en remplacement du vieux Ford, plus que fatigué.

Coût 38 800 € H.T. avec une reprise de 8 000 €



PORTAGE DE LIVRES À DOMICILE

Il s'agit d'un portage de documents pour les personnes ayant des difficultés à se déplacer en bibliothèque, en raison d'une incapacité temporaire ou permanente (personne âgée dépendante, personne en invalidité, en arrêt maladie, femme enceinte...).

Les documents prêtés peuvent être des livres, des revues, des DVD, des CD, selon les ressources de chaque bibliothèque.

La bibliothèque prépare les documents, selon les souhaits de la personne, exprimés lors d'un premier rendez-vous avec le porteur.

L'adhésion à la bibliothèque est gratuite pour le temps du service et il n'est demandé aucun justificatif aux bénéficiaires.

L' élu référent, pour la commune de Médréac, est Patricia DAUGAN

Contactez la Mairie : Tél 02.99.07.23.20 qui fera suivre les messages

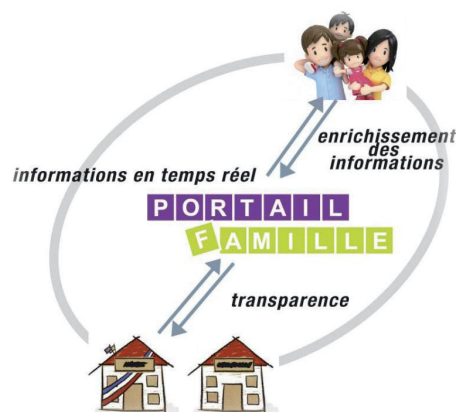
Le portage est assuré par les Membres du CCAS.

RESTAURATION SCOLAIRE

Dans la continuité de la réfection du restaurant scolaire, La municipalité vient de mettre en place un logiciel d'inscription et de pointage pour les repas.

La mise en place de ce nouveau système a plusieurs objectifs :

- Permettre d'anticiper au plus juste les commandes,
- Faciliter le travail de pointage des enfants,
- Faciliter les inscriptions des enfants, la gestion fastidieuse des tickets a disparu.



Ce logiciel se compose d'une partie pointage et d'un portail famille.

La commission restaurant scolaire a convié les parents des deux écoles, le 19 novembre dernier, afin d'en faire la présentation.

A compter de la rentrée de janvier, les inscriptions deviennent obligatoires via le lien internet www.portail-famille.fr. Les codes d'accès et les identifiants de connexion ont déjà été transmis aux familles.

Les premières inscriptions « à titre d'essai » sur décembre ont été un succès.

Des permanences ont lieu les samedis matin. N'hésitez pas à vous y rendre, muni de vos identifiants, pour toute question ou aide.

Les menus élaborés conjointement entre le personnel du restaurant scolaire, les élus et des représentants des parents d'élèves des deux écoles, sont visibles sur le site de la mairie.

OUVERTURE D'UN COMMERCE

L'Auberge des 4 Saisons, un temps fermée pour cause de déménagement, rouvre ses portes sur la place de l'église. Une heureuse initiative qui permet de voir les commerces se concentrer en cet endroit et lui donner un attrait supplémentaire.



MAISONS FLEURIES - 2015

La municipalité a remis le dimanche 25 octobre, en présence des membres du jury, les prix du concours des maisons fleuries 2015.

Les lauréats sont :

Maisons avec jardin visible de la rue

- 1er prix - M. et Mme Rémi PIEDVACHE
23 Rue de Rennes 1 coupe + 1 bon de 30 €
2ème prix - M. et Mme André PINAULT
23 Rue de Landujan 1 bon de 25 €
3ème prix - M. et Mme Bruno GUIMARD
6 Rue de Landujan 1 bon de 20 €.

Fenêtres et murs visibles de la rue

- 1er prix - M. et Mme Noël POLLET
19 Bis Rue de Bretagne 1 coupe + 1 bon de 30 €
2ème prix - M. et Mme Denis LEFOL
12 Impasse Emile Gourga
1 bon de 25 €
3ème prix - Mme Christiane THOMAS
M. Gilles PLANCHER
13 Rue de Bretagne
1 bon de 20 €

Décor floral d'immeubles collectifs

- 1er prix - Mme Yvonne LEGRAIN
2 Rue de la Fontaine
1 coupe + 1 bon de 30 €
2ème prix - Mme Simone POTIER
11 Rue de la Fontaine
1 bon de 25 €

3ème prix - Arlette BAZILE

9 Rue de la Fontaine

1 bon de 20 €

Maisons rurales

1er prix - Mme Annie GUENROC

25 Le Tertre 1 coupe + 1 bon de 30 €

2ème prix - M. et Mme Pierre BOUGAULT

28 Le Chauchix 1 bon de 25 €

3ème prix - M. Louis COLLET

17 La Ville es Chévriers 1 bon de 20 €

La municipalité remercie les bénévoles et les employés communaux qui arrosent et entretiennent les fleurs au cours de la saison. Cette cérémonie a permis de récompenser les lauréats qui, en fleurissant leurs maisons, leurs jardins, leurs balcons, contribuent à l'embellissement de la commune.



LES FEUX

Soyons sérieux

Malgré de fréquents rappels d'interdiction, des feux sont encore régulièrement allumés, entraînant des nuisances et des troubles dans le voisinage. Des plaintes régulières étant entendues en mairie, il convient de procéder à un nouveau rappel à la loi et au civisme.

Pour rappel, donc, dans le cadre de ses pouvoirs de police (article L.2212-2 du code général des collectivités territoriales) et sur la base du règlement sanitaire départemental, le maire de la commune est chargé de veiller au respect de cette interdiction de brûler des végétaux (herbes, résidus de taille ou d'élagage), par les particuliers sur leurs propriétés, pour des raisons de sûreté, de sécurité, mais aussi de salubrité publique. Est-il admissible, en effet, de voir un bourg, un village enfumé une bonne partie de journée, tout ça parce qu'un habitant indélicat a décidé de brûler ses déchets verts ? La fumée, les odeurs sont ainsi de réelles nuisances qui viennent s'ajouter à une

forme de pollution facilement évitable.

L'article 84 du règlement sanitaire départemental prévoit également que « des dérogations à cette interdiction peuvent être accordées par le préfet (et non le maire) sur proposition de l'autorité sanitaire et après avis du Conseil Départemental d'Hygiène. Ces dérogations ne peuvent être accordées que dans le cas où il n'est pas possible d'utiliser d'autres moyens autorisés pour éliminer les déchets produits par le pétitionnaire ».

Il est utile aussi de rappeler qu'en cas de non-respect du RSD (Règlement Sanitaire Départemental), une contravention de 450 euros peut être appliquée pour un particulier (article 131-13 du nouveau code pénal).

De plus, des alternatives existent comme le compostage, le broyage, le paillage, sans oublier les déchèteries du Smicton centre Ouest 35, en accès illimité.

Ce n'est pas parce que ce sont « nos habitudes » qu'elles doivent le rester...



LE SAVIEZ-VOUS ?

50 KG
DE DÉCHETS VERTS BRÛLÉS
ÉMETTENT AUTANT
DE PARTICULES QUE
9 800 KM
PARCOURUS PAR UNE VOITURE DIESEL
RÉCENTE EN CIRCULATION URBAINE,
37 900 KM
POUR UNE VOITURE ESSENCE !

(source Lig Air)

EN FRANCE
42 000 DÉCÈS
PRÉMATURÉS PAR AN
SONT ATTRIBUÉS À LA POLLUTION
DE L'AIR ET NOTAMMENT AUX
PARTICULES
FINES PM 2,5
PRODUITES PAR
LES ACTIVITÉS HUMAINES.

(données issues du programme
« un air pur pour l'Europe »)



FRELONS ASIATIQUES

La Mairie se trouve de plus en plus interpellée au sujet des nids de frelons asiatiques.

Comment les reconnaître ?

Le frelon autochtone européen atteint les 35 mm (18-35mm), l'asiatique, un peu plus petit n'excède pas 30 mm (reines), mais la principale et plus visible différence s'observe au niveau de la coloration abdominale, avec une très nette dominance jaune chez l'europpéen, et noire chez l'asiatique. A cela s'ajoute la coloration des pattes, brun rougeâtre chez notre frelon, et franchement jaune chez l'asiatique ... d'où le nom de «frelon à pattes jaunes» qui lui est parfois donné ...

Quels sont les risques ?

Observé pour la première fois en 2008 en Ile-et-Vilaine, le frelon asiatique (*vespa velutina*) fait l'objet d'un programme départemental de suivi et de lutte spécifique depuis 2011. Plusieurs questions ont été soulevées concernant les impacts de ce nouvel envahisseur. Les conséquences sont de 2 ordres :

- Il existe indéniablement un risque de voir peser une nouvelle menace sur les populations d'abeilles dont ce frelon se nourrit, d'où les inquiétudes justifiées des apiculteurs car ces populations d'abeilles jouent un rôle fondamental dans l'équilibre naturel.

- Le Frelon asiatique (*Vespa velutina*) est très probablement dangereux pour l'homme dans trois circonstances particulières qui sont les mêmes qu'avec nos espèces autochtones : piqûres multiples ou piqûre uniquement sur les muqueuses (risques d'œdèmes) ou encore patient allergique au venin d'hyménoptères.

Que Faire ?

Informers : Quand vous repérez un nid chez vous ou sur le domaine public, informez-en la mairie de façon à ce que leur recensement puisse être mis à jour. Là s'arrête ces moyens d'actions.

Traiter de façon curative : Ne pas traiter seul ces destructions de nid. Des particuliers ont déjà occasionné de sérieux accidents. Pour éliminer ce nid, vous devez appeler un professionnel dont vous trouverez les coordonnées dans les pages jaunes de l'annuaire (Dératisation, Désinsectisation, Désinfection). Les nids situés sur

le domaine public seront pris en charge par les services techniques de la commune.

Traiter de façon préventive : En étudiant le cycle de vie du frelon, on s'aperçoit que nous pouvons agir individuellement contre ce fléau. En effet, les nids construits dans l'année se vident de leurs habitants en hiver car l'ensemble des ouvrières et des mâles ne passent pas l'hiver et meurent. Seules les reines et les jeunes reines se camouflent dans les arbres creux, sous des tas de feuilles, dans des trous de murs, etc... pour en ressortir début février et commencer à s'alimenter.

C'est à ce moment que nous pouvons agir en disposant des pièges dans nos jardins ou sur nos balcons pour attraper ces futures fondatrices de nids. Pour information, une reine peut donner naissance à 2000 ou 3000 individus.

Pour fabriquer ces pièges, il suffit de récupérer des bouteilles d'eau minérale en plastique, de découper le tiers supérieur et de le retourner dans la partie basse, puis verser à l'intérieur 10 centimètres d'un mélange de bière brune, de vin blanc (pour repousser les abeilles) et de sirop de cassis.

Il suffit de laisser ces pièges en place de la mi-février à la fin avril, après cette date, les futures reines auront commencé à se reproduire.

La période allant de la mi-septembre jusqu'à la mi-novembre est également favorable au piégeage des frelons asiatiques.

A noter :

De novembre à avril, les reines quittent définitivement leur nid et se reproduisent dans d'autres lieux.

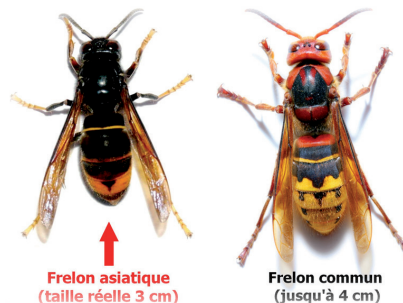
Avec la chute des feuilles, de nouveaux nids sont encore localisés : ces nids doivent être considérés comme étant en fin de vie.

Une activité minimale peut éventuellement y être observée, cependant tout traitement est désormais inutile car les nouvelles reines ont déjà quitté le nid à la recherche d'un abri pour l'hiver.

Ces nids vont se dégrader progressivement avec le vent et la pluie et ne seront en aucun cas réoccupés l'année prochaine.

Par conséquent, il est inutile de faire procéder à leur destruction car l'opération n'aurait aucune justification réelle et constituerait pour vous une dépense inutile.

Pour en savoir plus: www.fgdon35.fr



Tarifs communaux 2016

MAIRIE	
Photocopies (la page)	0.25
A partir de 50 photocopies, la page	0.15
Photocopies (la page) pour les associations	0.08
Télécopie (la page) Ille et Vilaine	1.00
Télécopie (la page) hors département	1.50

CIMETIERE COMMUNAL	
30 ans (pour 2 m ²)	180.00
50 ans (pour 2 m ²)	285.00
Mini tombeau avec cavurne (60 x 60) 15 ans	450.00
Case columbarium 10 ans (avec plaque)	510.00
Case columbarium 20 ans (avec plaque)	1020.00
Case columbarium 30 ans (avec plaque)	1530.00
Jardin du souvenir (avec plaque)	82.00
Porteur	15.50

BIBLIOTHEQUE	
Inscription annuelle individuelle	10.50
Inscription annuelle familiale	15.00
Connexion internet : pour les abonnés à la Médiathèque	
1ère heure gratuite puis à la ½ heure	0.50
Connexion internet : pour les non-abonnés : la ½ heure	0.50
Impression Noir et blanc (la page A4)	0.25
Impression Couleur (la page A4)	1.00

SALLE DES SPORTS	
Location salle	196.00 (acompte : 120 €)
Location horaire	4.20

DIVERS	
Podium (50 m ²)	160.00
Chaise, l'unité	0.60
1 table de 2 mètres avec 6 chaises	6.50
1 table de 4 mètres avec 12 chaises	12.75
1 table de 2.20 mètres avec 2 bancs	8.50
Barrières, l'unité	1.30
Droits de place, le ml	1.30
Occupation du domaine public (terrasse...), le m ²	18.00

PONT BASCULE	
de 0 à 9 999 kg	3.00
de 10 000 à 19 999 kg	4.50
de 20 000 à 50 000 kg	7.00
Carte de pesée	25.50

SALLES ANNEXES	
Location horaire de salle (contrat annuel) Hors association communale	4.20

SALLE DES FÊTES (habitants de la commune)		
	Tarifs 2016	Acompte

Grande salle		
en été	200.00	120.00
en hiver (1/10 au 31/03)	240.00	150.00
pour un repas en été (cuisine incluse)	290.00	174.00
pour un repas en hiver (cuisine incluse)	330.00	198.00
Vin d'honneur, réunion, conférence... (été)	68.50	42.00
Vin d'honneur, réunion, conférence... (hiver)	110.00	66.00
pour bal/ thé dansant	190.00	114.00
pour belote/ loto/théâtre	190.00	114.00

Petite salle		
en été	80.00	50.00
en hiver (1/10 au 31/03)	120.00	72.00
pour un repas en été (cuisine incluse)	152.00	92.00
pour un repas en hiver (cuisine incluse)	195.00	117.00
Vin d'honneur, réunion, conférence... (été)	42.00	26.00
Vin d'honneur, réunion, conférence... (hiver)	80.00	50.00

Salle de détente		
été	120.00	72.00
hiver	160.00	96.00
pour un repas en été (cuisine incluse)	190.00	114.00
pour un repas en hiver (cuisine incluse)	235.00	141.00

Cuisine		
Cuisine	90.00	54.00

Sous-sol		
Sous-sol	90.00	54.00

Vaisselle		
Flûte	0.15	
dans la salle par couvert	0.95	
dans la salle par couvert (association de Médréac)	0.60	
hors de la salle par couvert	1.85	
Cafetière	12.50	

Autres		
Sonorisation	78.00	47.00
Sonorisation (associations)	40.00	25.00
Nettoyage de la salle	60.00	36.00

SALLE DES FETES (habitants hors commune)		
	Tarifs 2016	Acompte

Grande salle		
en été	265.00	159.00
en hiver (1/10 au 31/03)	320.00	192.00
pour un repas en été (cuisine incluse)	375.00	225.00
pour un repas en hiver (cuisine incluse)	430.00	258.00
Vin d'honneur, réunion, conférence... (été)	110.00	66.00
Vin d'honneur, réunion, conférence... (hiver)	160.00	96.00
pour bal/ thé dansant	250.00	150.00
pour belote/ loto/théâtre	250.00	150.00

Petite salle		
été	105.00	63.00
hiver	160.00	96.00
pour un repas en été (cuisine incluse)	200.00	120.00
pour un repas en hiver (cuisine incluse)	225.00	153.00
Vin d'honneur, réunion, conférence... (été)	50.00	30.00
Vin d'honneur, réunion, conférence... (hiver)	105.00	63.00

Salle de détente		
été	160.00	96.00
hiver	210.00	126.00
pour un repas en été (cuisine incluse)	246.50	148.00
pour un repas en hiver (cuisine incluse)	305.00	183.00

Cuisine		
Cuisine	115.00	69.00

Sous-sol		
Sous-sol	120.00	72.00

Vaisselle		
Flûte	0.15	
dans la salle par couvert	0.95	
hors de la salle par couvert	1.85	
Cafetière	12.50	

Autres		
Sonorisation	125.00	75.00
Nettoyage de la salle	80.00	48.00

Pour la location des salles pendant deux journées consécutives, la deuxième journée sera facturée demi-tarif. Le montant de l'acompte à verser sera calculé en conséquence.

Informations générales

ÉTAT CIVIL (2^e semestre)

Naissances	
Eliott LEMOINE 18, La Touche	08/06/2015
Victor TRANCHANT 25, La Houssaye	28/06/2015
Nina DELAGREE 14, chemin du Pré Renault	30/07/2015
Brewen HEMART 2, place de l'Église	08/08/2015
Rose AUBERT 4, rue du Val	23/08/2015
Nina LEPECQ 3, allée des Violettes	29/08/2015
Aéla COLLET Le Fouil	20/09/2015
Noah POIRIER 4, rue de Bretagne	09/10/2015

Erwan BERTIN 18, Briselaine	04/11/2015
Rose HUET 10, Le Bois Gérault	19/11/2015
Lilouenn AUBIN 3, La Forge Cholette	11/12/2015

Décès et inhumations	
Yves PELLOIS 1, rue de Chateaubriand, Résidence Les Menhirs	07/08/2015
Annaïse THEZE née PERDRIEL 19, le Recoudet	24/08/2015
Yvonne CHEVALIER née BERTHAULT 1, rue Chateaubriand, Résidence des Menhirs	23/10/2015
Hélène BODIN née LECLERC 1, rue de Chateaubriand Résidence des Menhirs	10/11/2015

Thérèse RENAULT née SICOT 12, rue de Rennes	26/11/2015
Claude MAINGUY 1, rue de Chateaubriand,	20/12/2015

Mariages	
Marc GILLOUAYE et Yasmine TABBAL	08/08/2015
Stéphane LEBEAU et Charlotte BALET	15/08/2015
Williams ANDRE-CROESI et Alexandra AUBREE	29/08/2015



RECENSEMENT OBLIGATOIRE

Démarche civique essentielle, le recensement obligatoire est la deuxième étape dans le « parcours de citoyenneté », dès l'âge de 16 ans.

Depuis le 1er janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, ou au consulat, s'ils résident à l'étranger. Cette obligation légale est à effectuer dans les trois mois qui suivent leur seizième anniversaire. La mairie (ou le consulat), leur remettra alors une ATTESTATION DE RECENSEMENT qu'il est primordial pour eux de conserver précieusement : en effet, cette attestation leur sera réclamée s'ils veulent s'inscrire à tous les examens ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire, et même conduite accompagnée). Les données issues du recensement faciliteront leur inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Suite aux récentes élections, vous vous êtes peut-être rendu compte que vous ne pouviez voter, faute de vous être inscrit sur les listes électorales. Il faut savoir que l'inscription n'est automatique que pour les jeunes de 18 ans, s'ils n'ont pas changé de commune depuis leur recensement. Pour tous les autres, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire.

Cette dernière est cependant fort simple. Il suffit de se rendre à la mairie et fournir les documents suivants :

- Un formulaire d'inscription, disponible en mairie ou en ligne (<http://www.interieur.gouv.fr/Elections/Comment-voter/L-inscription-sur-les-listes-electorales>)

- Une pièce d'identité. La pièce doit prouver la nationalité française (passeport ou carte nationale d'identité).

Elle doit être récente : valide ou expirée depuis moins d'1 an.

Si vous êtes devenu français récemment et que vous ne possédez pas encore de pièce d'identité française : pièce d'identité d'origine + une preuve de la nationalité française (décret de naturalisation, certificat de nationalité)

- Un justificatif de domicile

Selon les situations, il convient de fournir l'une de ces pièces :

- S'il s'agit de votre domicile : un justificatif de domicile de moins de 3 mois

- S'il s'agit du domicile de vos parents : attestation du parent (sur papier libre) certifiant que vous habitez chez lui + un justificatif de domicile du parent

- S'il s'agit de votre résidence : justificatif de la résidence depuis plus de 6 mois dans la commune

- Si vous êtes seulement contribuable : justificatif d'inscription au rôle des impôts locaux depuis plus de 5 ans.

PLATEAU MULTISPORTS

Il était attendu. Il est là.

Volontairement coloré pour accentuer son aspect ludique, ce plateau multisports se destine aux jeunes et moins jeunes, désireux de s'adonner à toute forme de sport loisirs (basket-ball, hand-ball, volley-ball, tennis, soccer, etc.).

Il saura accueillir les élèves de nos deux écoles, les jeunes sportifs de nos associations et, lorsque le temps le permettra, d'éviter les inconvénients de la pratique du sport en salle.

Grâce à deux pistes semi-circulaires qui seront peintes après l'hiver, il permettra également à tous de s'adonner à des épreuves d'endurance ou d'échauffement.

Précision importante : il sera accessible aux personnes à mobilité réduite, grâce à un cadenas à code.

Les couleurs choisies veulent rappeler celles du logo de notre commune que sont le vert, orange, bleus clair et foncé.

Dans l'attente d'un règlement qui sera édicté afin d'en définir les bons usages, un panneau de signalisation indique d'ores et déjà les principales interdictions.

L'accès est notamment interdit :

- Aux d'**animaux** ;
- Aux **cycles, cyclomoteurs, motos** ;
- Aux **rollers et engins de type skate-board** ;

Le sol encore blanc de sable, mais bientôt vert, au fil des utilisations, devra faire l'objet d'attentions particulières :

- Pas de **chaussures à crampons** ;
- Pas de **chewing-gum** ;
- Pas de **bouteilles** ;
- Pas de **cigarettes**.

**Ce plateau est pour vous !
Respectez le !**

SDU
SPORT & DEVELOPPEMENT URBAIN

GTESPORT
Fabriqué en 2015

MAIRIE DE MÉDRÉAC
Place de la mairie - 35360 MÉDRÉAC

Cet équipement n'est pas prévu pour les enfants de moins de 36 mois
Ne pas grimper sur la structure ou les filets
Ne pas se suspendre aux cercles
Ne pas porter de bagues ou autres bijoux
en raison des risques d'amputation traumatique

Chaussures de tennis obligatoires

La commune décline toute responsabilité en cas de non-respect du règlement du terrain multisports.

MAINTENANCE ET ENTRETIEN
Tél : 02 99 07 23 20
Téléphone des secours 18 ou 112
Équipement conforme à la norme EN 15312:2007+A1:2010
www.sport-developpement-urbain.fr



LOTISSEMENT « LE CHAMP JANAIE »

Trois lots ont été vendus cette année représentant une surface de 1318 m². 27 restent à vendre.

Le prix du m² est fixé à 75 euros TTC. Réservations auprès de la mairie (02 99 07 23 20).

La commission Communication réfléchit actuellement sur la mise en œuvre d'actions publicitaires afin de déclencher de nouvelles ventes.



STATION D'ÉPURATION

Après la réfection de ses digues, la station d'épuration a vu sa clôture remise à neuf. Cette opération réalisée par les services techniques permet d'en voir ses abords embellis et sécurisés.



L'étang du Bois Gesbert

Chacun le sait désormais : l'étang du bois-Gesbert, installé sur un cours d'eau, se heurte de fait aux nouvelles réglementations européennes, nationales et locales en vigueur.

La commission Environnement, très élargie pour l'occasion, a eu à se prononcer sur le sort qu'il convenait de réserver à l'étang en gardant bien à l'esprit la double nécessité d'apporter une solution à l'envasement important et à la rupture des flux, préjudiciable à la qualité de l'eau et à la vie piscicole, mais aussi de répondre aux exigences en matière de restauration de la continuité écologique et ce, au moindre coût.

Au préalable, il a fallu obtenir l'autorisation administrative de l'ouvrage, jamais accordée jusque là, support indispensable à la faisabilité des mises en conformité.

Plusieurs scénarii ont été présentés, lesquels, pour la plupart, présentaient l'inconvénient majeur de devoir procéder à un curage de l'ouvrage, opération très coûteuse, à renouveler tous les 10 ans. De surcroît, ces mêmes solutions ne résolvaient qu'en partie la problématique et, de fait, ne se révélaient guère satisfaisantes, tant sur le plan technique que sur le plan financier.

Il est donc rapidement apparu que la seule solution envisageable consistait en l'effacement pur et simple de l'ouvrage.

Cette solution, certes radicale, rassemble bien des avantages. Elle ne nécessite aucun curage puisqu'après l'assèchement, le cours d'eau a tout à loisirs de reprendre son lit originel et se former à sa guise dans des boues encore tendres, lesquelles durciront sur place. Elle permet également de redonner pleinement à ce lieu la continuité écologique demandée et, ainsi, d'être en conformité avec les diverses réglementations. Or, ce dernier point est crucial puisque c'est lui qui détermine les aides accordées au projet. Ce scénario d'effacement est ainsi le mieux subventionné, à hauteur de 70 %, voire 80 %. Ces subventions ne sauraient perdurer nombre d'années. Reporter cette mise aux normes environnementales, de toute façon inéluctable, c'est donc risquer de passer à côté de ces aides précieuses.

En conséquence, le conseil municipal a suivi les conclusions de la commission et a voté à l'unanimité l'effacement de l'ouvrage, qui devrait survenir dans plusieurs mois pour un coût total d'environ 120 000 €, dont un peu plus de 20 000 € à la charge de la commune.

Et après...

Bien que la solution trouvée soit satisfaisante à bien des égards, il n'en reste pas moins que le site du Bois-Gesbert va s'en retrouver singulièrement modifié. Effacer du paysage une telle pièce d'eau va incontestablement ôter un peu de charme à ce val bien agréable. C'est pourquoi la commission Environnement se penche d'ores et déjà sur ce qui pourrait être aménagé en lieu et place de l'étang. Les pistes ne manquent pas : plantations d'es-

sences remarquables, aménagements sportifs, sentiers de promenades, parcours pédagogique sur le thème : « le ruisseau et son écosystème », etc. L'objectif est simple : redonner à ce lieu verdoyant, calme et séduisant, un attrait pour marcheurs, sportifs, familles, écoles, en liaison directe avec le centre-bourg.

Nos ruisseaux examinés

Toujours dans le cadre de la restauration et de l'entretien de la continuité écologique de nos cours d'eau, des inventaires piscicoles ont été organisés dans certains de nos ruisseaux.

Ces inventaires ont été pratiqués selon la méthode strictement réglementée de pêche à l'électricité. Un courant électrique continu propagé dans l'eau attire et tétanise quelques instants les poissons, qui sont capturés à l'épuisette, éventuellement gardés en vie jusqu'à l'étape de biométrie (pesée et mesure des individus) et remis à l'eau. Cette technique, efficace, facilement reproductible et surtout non destructrice, est la plus répandue dans le cadre des suivis et inventaires piscicoles.

Le but est simple : recenser les espèces vivant dans un cours donné pour en déterminer, par leur seule présence ou absence, sa santé écologique, autrement dit la qualité de l'eau qu'il conduit.

En effet, l'écosystème des ruisseaux est particulièrement fragile et sensible à la moindre perturbation. Quand la qualité de l'eau baisse, les espèces les plus nobles comme la truite, la lamproie, l'écrevisse ou encore le chabot désertent les lieux et seules des espèces plus rustiques comme la loche ou l'épinochette continuent de hanter ses méandres. Ce n'est plus suffisant. De fait, l'écosystème s'en trouve fortement bouleversé et l'ensemble du ruisseau se détériore.

Des solutions peuvent alors être apportées, comme la mise en place de périmètres de protection, le rechargement de granulats en fonds de ruisseau pour mieux réguler le flux, l'effacement des obstacles pour assurer la bonne circulation des eaux et des poissons. Toutes doivent permettre à terme d'améliorer la qualité de l'eau et retrouver un écosystème équilibré et efficace.

Futile ? Pas si sûr ! A l'origine, l'eau est un bien public gratuit. Faire en sorte d'avoir une eau de qualité dans nos ruisseaux, donc in fine, sur l'ensemble d'un bassin versant, c'est en garantir un traitement et, par conséquent, un prix amoindris



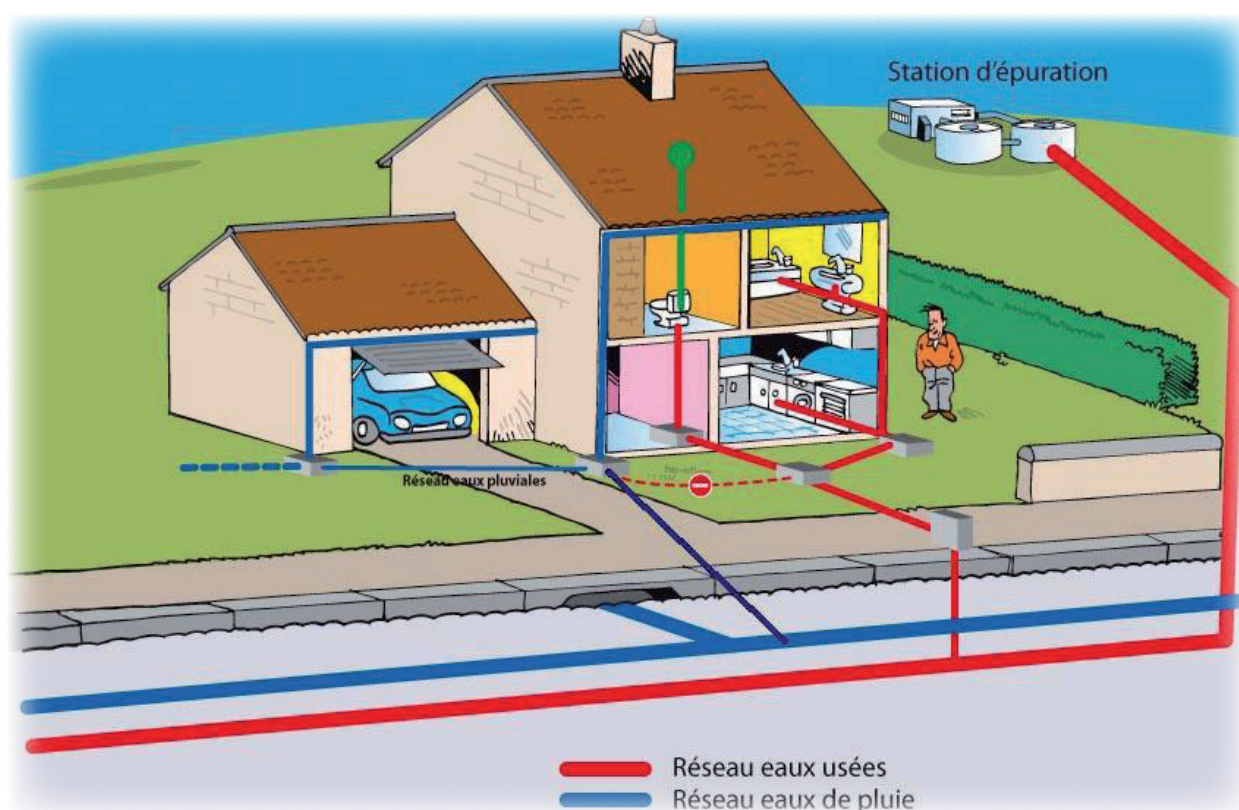
ASSAINISSEMENT COLLECTIF

La mise en séparatif des réseaux d'eaux usées et pluviales fait l'actualité dans le bourg depuis quelques mois. Il est vrai que cette opération n'est pas toujours simple et nécessite parfois des entretiens préalables entre les usagers, la municipalité et ses services techniques afin de déterminer la nature et l'ampleur des modifications à réaliser.

Il convient d'ailleurs de remercier tous les acteurs pour cette collaboration en bonne intelligence.

24 contrôles ont déjà été réalisés en novembre dernier et une autre vague va être organisée durant le premier trimestre 2016.

Pour rappel, séparer les réseaux, c'est laisser les eaux de gouttière s'écouler dans le réseau historique et diriger les eaux ménagères (lessive, cuisine, bains) ainsi que les eaux vannes (WC) vers le nouveau réseau des eaux usées, via le dernier regard posé.



Il est bon de rappeler également que le raccordement des immeubles aux égouts publics est une obligation applicable à l'ensemble des propriétaires. Tous les ouvrages nécessaires pour amener les eaux usées à la partie publique du branchement sont à leur charge exclusive.

De son côté, la Commune, en vertu de l'article L. 1331-4 du code de la santé publique et en plus de ses obligations de collecte, de transport des eaux domestiques, du stockage, de l'épuration et le rejet des eaux collectées ou bien encore de l'élimination des boues d'épuration, est investie d'une mission générale de contrôle des raccordements aux réseaux publics. Ce contrôle porte à la fois sur la conformité de la partie privée du raccordement et sur les ouvrages incorporés au réseau public.

Or, il ne s'agit pas là d'une simple formalité, mais d'une lourde responsabilité qui ne laisse aucune place

au doute et à l'à peu près, d'autant plus quand les réseaux sont séparés. Il est donc vital que ces contrôles soient certifiés, neutres et sincères.

C'est pourquoi notre commune, jugeant ne pas avoir une compétence professionnelle suffisamment pointue, a préféré s'en remettre à une entreprise spécialisée, capable de respecter ces trois points.

Qu'il soit réalisé par la collectivité ou par une entreprise tiers, ce contrôle répond à une prestation et, en ce sens, est facturé (66,51 TTC dans le cas présent). Le constat de conformité, délivré par la collectivité, pourra être utilisé en cas de cession de l'immeuble. Pour rappel, les contrôles d'assainissement non collectif sont eux aussi payants et à renouveler tous les quatre ans.

LES NOUVEAUX FORAGES EN ACTION

Les forages du Hel et de la Perroquinais sont entrés en action cet été, de manière progressive et raisonnée. Il demeure indispensable en effet, avant d'en optimiser la production, de connaître parfaitement les réactions de ces deux nappes aux événements climatiques.

La quantité théorique maximale d'eau produite, autrement dit le débit nominal, a été fixée à 55 m³/heure sur 20 heures par jour, ce pour les deux captages confondus, soit environ 33000 m³ mensuels. Sur le mois de novembre, le débit moyen a tout juste dépassé la moitié, avec 16 900 m³, contre 71 000 m³ pour le seul forage de la Bouexière. La dureté de cette eau s'est établie à 11,9° F lors d'un contrôle le 11 juin dernier. Mélangée à celle des autres forages, dont le titre hydrotimétrique avoisine les 30° F, elle permet de voir baisser les teneurs en calcaire. En attestent les résultats des analyses effectuées périodiquement par le ministère chargé de la santé.

Titres hydrotimétriques (concentration en sels de calcium et magnésium exprimés en degrés français) relevés depuis quatorze mois :

21 octobre 2014 : 30,0° F - 10 décembre 2014 : 29,9° F - 23 février 2015 : 27,9° F - 07 avril 2015 : 29,1° F
24 juin 2015 : 29,7° F - 17 août 2015 : 29,5° F - 20 octobre 2015 : 27,5° F - 16 novembre 2015 : 25,5° F

Et maintenant, la décarbonatation.

En quelques mois, comme escompté, le chiffre de dureté a donc sensiblement diminué, de 30° F à près de 25° F. Certes, ce n'est pas forcément suffisant pour en voir les effets au quotidien, mais ces points perdus sont salutaires pour nos canalisations, lave-linges, lave-vaisselle, etc.

Un projet de décarbonatation actuellement étudié par le syndicat intercommunal d'Alimentation en Eau Potable permettra d'améliorer ces chiffres de manière encore plus significative. Ce dossier devrait aboutir d'ici 2018.

La décarbonatation est l'action d'éliminer les carbonates contenus dans l'eau, ce fameux calcaire entartrant qui se forme à partir du calcium et du magnésium, présents naturellement dans l'eau. Plusieurs procédés existent : électrolyse, à base de chaux ou de soude, sur résines échangeuses d'ions, etc.

NOUVELLE PHASE DE TRAVAUX À LA BOUEXIÈRE

L'eau extraite des nouveaux forages est acheminée vers l'usine de la Bouexière. Pour rappel, cette eau, riche en fer et manganèse y est traitée avant d'être mélangée à celle plus calcaire des captages historiques.

Ce traitement se faisant par des filtres, ceux-ci ont besoin d'être lavés régulièrement. Durant ce lavage, des fines de charbon, oxydes de fer, oxydes de manganèses et autres matières en suspension éventuelles, sont retenues sur lesdits filtres. Ces éléments ne pouvant se déverser directement dans le milieu naturel, ils sont entraînés par les eaux de lavage vers une lagune de décantation.

C'est cette dernière qui est en construction sur le site, tout près de l'usine de traitement. De forme circulaire, elle est dimensionnée pour un volume de 145 m³,

en intégrant un volume de rétention des boues (20 % du total). Elle est dotée d'un dispositif de vidange des eaux clarifiées vers le fossé longeant la parcelle et d'un dispositif de trop-plein également relié au fossé.

Cette solution en béton armé a été préférée à l'alternative de géomembrane, qui ne permettait pas de satisfaire les nécessités d'ancrage et assurer une pérennité face aux épisodes pluvieux importants.

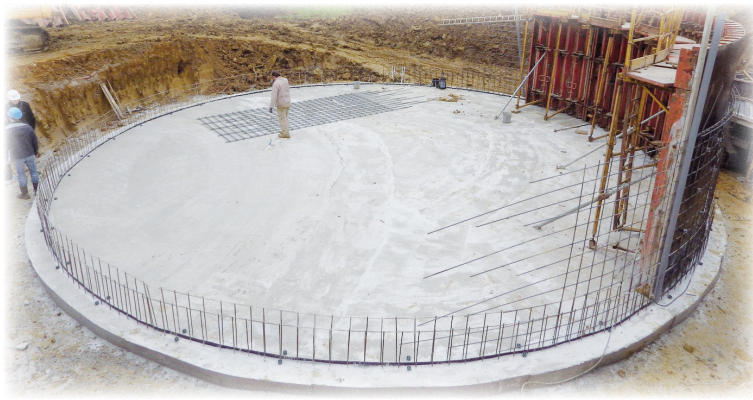
Avec cet ouvrage, sont garanties :

- la stabilité de l'ouvrage en cas de crue, - la pérennité de la structure et son étanchéité,
- l'optimisation de l'exploitation lors des périodes de crues, - l'optimisation de l'exploitation des boues.

Un pack tranquillité, en quelque sorte.

ADOUCCISSEUR D'EAU : PENSEZ À LES RÉGLER

L'adoucisseur d'eau est une bonne alternative à la dureté de l'eau. Encore faut-il qu'il soit bien réglé. Une visite technique annuelle, en ce sens, est vivement conseillée. Avec une dureté passant de 30 à 25° F, il est indispensable d'adapter le réglage de votre appareil. D'ici deux à trois ans, le traitement de l'eau par décarbonatation permettra d'avoir au robinet une eau relevant des chiffres de dureté oscillant entre 15° F et 18° F. Dans cette perspective somme toute assez proche, l'utilité même d'un adoucisseur mérite d'être soulevée. Sa rentabilité, jusque là vérifiée, va s'en retrouver limitée, voire insignifiante.



REDEVANCE INCITATIVE

Voilà déjà près d'un an que la redevance incitative a été mise, l'occasion de vérifier le nombre de levées du bac vert durant cette année 2015.

Pour rappel, le nombre forfaitaire de levées est de 18 levées dans l'année, soit 1 levée toutes les 3 semaines. Une ligne de facturation, voire deux selon si vous vous situez entre 19 et 26 levées ou au delà de 26, apparaîtront éventuellement sur la facture de l'année 2016 intitulée « levées supplémentaires » facturées selon le barème annoncé en début d'année.

Pour connaître le nombre et la date de vos levées :

- Connectez-vous au site : <http://www.ecocito.com>. Ce site vous permet de suivre votre production de déchets (nombre de levées) et de communiquer avec la collectivité chargée de les collecter.

- Créez votre compte grâce à la clé d'activation mentionnée sur votre facture

- Et laissez-vous guider...

Tarifification Particuliers 2016 (inchangée) comprend la levée des bacs verts, jaunes et l'accès aux déchèteries

Modèle de bac (en litres)	80	120	180	240	340	660
Nombre de personnes par foyer	1	2-4	5-6	7-8	9-12	13/+
Abonnement au service	40 €	40 €	40 €	40 €	40 €	40 €
Forfait incluant 18 levées	70 €	135 €	200 €	260 €	370 €	719 €
Total dû pour 18 levées (part fixe)						
⇒levée moyenne toutes les 3 semaines	110 €	175 €	240 €	300 €	410 €	759 €
Prix de la levée de 19 à 26	1,80 €	2,60 €	4,00 €	5,30 €	7,40 €	14,00 €
Total dû pour 26 levées (parts fixe et variable)						
⇒levée moyenne toutes les 2 semaines	124,40 €	195,80 €	272,00 €	342,40 €	469,20 €	871,00 €
Prix de la levée de 27 à 52/53	5,00 €	7,00 €	10,00 €	14,00 €	20,00 €	35,00 €
Total dû pour 52 levées (parts fixe et variable)						
⇒levée moyenne toutes les semaines	254,40 €	377,80 €	532,00 €	706,40 €	989,20 €	1781,00 €

Tarifification Professionnels 2016

Modèle de bac (en litres)	120	240	340	660
Abonnement au service	40 €	40 €	40 €	40 €
Forfait incluant 36 levées	220 €	390 €	520 €	825 €
Total dû pour 36 levées (part fixe)	260 €	430 €	560 €	865 €
Prix de la levée supplémentaire	5,00 €	9,00 €	11,50 €	25,00 €
Total dû pour 52 levées (parts fixe et variable)	340,00 €	574,00 €	744,00 €	1265,00 €

Secteur Vert

Lundi 11 janvier 2016
Lundi 25 janvier
Lundi 8 février
Lundi 22 février
Lundi 7 mars
Lundi 21 mars
Lundi 4 avril
Lundi 18 avril
Lundi 2 mai
Mardi 17 mai
Lundi 30 mai
Lundi 13 juin
Lundi 27 juin
Lundi 11 juillet
Lundi 25 juillet
Lundi 8 août
Lundi 22 août
Lundi 5 septembre
Lundi 19 septembre
Lundi 3 octobre
Lundi 17 octobre
Lundi 31 octobre
Lundi 14 novembre
Lundi 28 novembre
Lundi 12 décembre
Lundi 26 décembre

Secteur Orange

Vendredi 8 janvier 2016
Vendredi 22 janvier
Vendredi 5 février
Vendredi 19 février
Vendredi 4 mars
Vendredi 18 mars
Samedi 2 avril
Vendredi 15 avril
Vendredi 29 avril
Vendredi 13 mai
Vendredi 27 mai
Vendredi 10 juin
Vendredi 24 juin
Vendredi 8 juillet
Vendredi 22 juillet
Vendredi 5 août
Samedi 20 août
Vendredi 2 septembre
Vendredi 16 septembre
Vendredi 30 septembre
Vendredi 14 octobre
Vendredi 28 octobre
Samedi 12 novembre
Vendredi 25 novembre
Vendredi 9 décembre
Vendredi 23 décembre

SECTEUR VERT

- **LE CROUAI**
- **LE LOU DU LAC** uniquement le lieu-dit Bouhal
- **MONTAUBAN DE BRETAGNE** à l'exception des lieux-dits Le Bas Jual, Le Champ Long, La Chénaie, L'Essart, Grabusson, La Haut Jual, La Méraudais, Montreuil, Le Petit Château, La Route de La Chapelle du Lou, La Ville es Durand, La Ville Nicolas collectés en secteur orange
- **MEDREAC** à l'exception des lieux-dits Havouye et Querhaudais collectés en secteur orange
- **QUEDILLAC**
- **SAINT MEEN LE GRAND** uniquement le lieu-dit Mondésir
- **SAINT UNIAC** à l'exception des lieux-dits Le Bas Léhée, Le Haut Léhée, La Ville Theodin, La Ville Renault collectés en secteur gris

SECTEUR ORANGE

- **LANDUJAN**
- **MEDREAC** uniquement les lieux-dits Havouye et Querhaudais
- **MONTAUBAN DE BRETAGNE** uniquement les lieux-dits Le Bas Jual, Le Champ Long, La Chénaie, L'Essart, Grabusson, La Haut Jual, La Méraudais, Montreuil, Le Petit Château, La Route de La Chapelle du Lou, La Ville es Durand, La Ville Nicolas
- **SAINT MEEN-LE-GRAND** uniquement le lieu-dit Le Pont Esnault
- **SAINT M'HERVON**

Sur l'ensemble du territoire du SMICTOM, le taux de présentation des bacs verts se révèle très satisfaisant avec 78 % des particuliers permanents se situant à moins de 18 levées et 10 % entre 18 et 26 levées. L'on peut donc estimer que la Redevance Incitative a bien été comprise et assimilée par la grande majorité des usagers.

PLÂTRE

Un nouveau tri est désormais en place dans les déchèteries du SMICTOM Centre Ouest. Il s'agit du plâtre. Ainsi, tous les déchets contenant du plâtre doivent être déposés dans l'Eco-DIB (petit conteneur) disposé à côté du caisson Déchets non recyclables au niveau de la voie de circulation des véhicules. Cette décision fait suite à l'ouverture de l'Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux, propriété du SMICTOM Centre Ouest, au lieu-dit Point Clos sur la commune de Gaël. L'arrêté préfectoral, autorisant l'exploitation de cette installation, interdit le stockage du plâtre, d'où un tri nécessaire de ce matériau en déchèterie. Quelques semaines après sa mise en service, force est de constater le succès de cette nouvelle action de tri, vite assimilée par les usagers.

Quelques exemples d'actions réalisées en 2015

Transport à la demande : Extension du service à l'ensemble des communes du territoire depuis le 1^{er} juillet 2015

Le service transport à la demande existait sur l'ancienne Communauté de communes du Pays de Montauban-de-Bretagne depuis juin 2012.

Depuis le 1er juillet 2015, ce service a été étendu aux 19 communes de la communauté de communes :

Le TàD, pour qui ?

- TàD services : Les personnes de + de 65 ans ou en situation de handicap (sans critère d'âge)

- TàD emploi : Les demandeurs d'emploi ou les personnes en réinsertion.

En novembre 2015, le service TàD compte 100 adhérents (35 nouvelles adhésions depuis le 1er juillet 2015 dont 25 sur les communes qui ne bénéficiaient pas de ce service).

Aménagement et entretien de la voirie

Chaque année, la communauté de communes investit pour la modernisation (remise en état de la couche de roulement de la chaussée par l'application d'un enrobé à froid ou la mise en œuvre d'un tri-couche), l'aménagement (aire de manœuvre, réalignement de voie enrochement par ex.) et l'entretien de la voirie.

En 2015 :

- 676 km de voirie entretenue pour un montant de 283 453 €

- + de 10km de modernisation de voirie et de nombreux aménagements ont été réalisés pour un montant de 498 704 €.

Habitat : Aides à l'accession à la propriété

- (pour les communes de Boisgervilly, La Chapelle-du-Lou, Landujan, Le Lou-du-Lac, Médréac, Montauban-de-Bretagne, Saint-M'Hervon et Saint-Uniac)

Pourquoi seulement 8 communes ?

Depuis 2012, l'ancienne Communauté de communes du Pays de Montauban-de-Bretagne possédait un Programme Local de l'Habitat et avait mis en place des aides à l'accession à la propriété (sous conditions de ressources) et des aides à l'amélioration de l'habitat (OPAH). Un nouveau PLH, à l'échelle des 19 communes est actuellement en cours de réalisation.

En attendant sa mise en œuvre (en 2017), le PLH de l'ancienne CC du Pays de Montauban-de-Bretagne reste exécutoire mais uniquement sur les communes qui composaient l'ex-CCPMB.

Quelques chiffres concernant l'accession à la propriété en 2015 :

- + 33 dossiers acceptés (sur 50 demandes)
- 132 000 € de subvention allouées

Mais aussi :

- Mise en place d'un prêt de broyeur à végétaux sur l'ensemble des communes
- Ouverture du nouveau site internet de la communauté de communes : www.stmeen-montauban.fr



Zoom sur les projets prévus en 2016 :

Construction de 2 maisons de la petite enfance, à Montauban-de-Bretagne et à Saint-Méen-le-Grand.

Maison de la petite enfance de Montauban-de-Bretagne : capacité d'accueil, 24 places dont 6 adaptées aux enfants en situation de handicap.

Maison de la petite enfance de Saint-Méen-le-Grand : capacité d'accueil 18 places.

Spécificité de ces deux constructions : Bâtiments passifs, c'est-à-dire autonomes en termes de chauffage.

Date prévisionnelle de début des travaux : 2^{ème} semestre 2016

Construction d'1 atelier-relais à Quédillac

superficie : 450 m² ~2 cellules d'activités avec bureau et entrepôt - 1 salle de réunion commune.

Début des travaux 1^{er} semestre 2016

Aménagement de la Gare et ses abords à Montauban-de-Bretagne

Voirie, parkings,..... début des travaux 2^{ème} semestre 2016

Réalisation de la **filière d'assainissement** entre le parc d'activités de La Brohinière à Montauban-de-Bretagne et la commune de Montauban-de-Bretagne. Début des travaux : 1^{er} trimestre 2016



ÉCOLE DE MUSIQUE



1 rue du Docteur Druais
35360 Montauban de Bretagne
Ruelle des Ecoles
35160 Montfort-sur-Meu
02 99 06 60 54 - contact@empb.fr

Atelier de découverte instrumentale

Depuis le mois de novembre, et jusqu'à la fin de juin, l'école de musique propose des ateliers de découverte instrumentale. Ces cours, gratuits pour les élèves de l'école de musique, et au tarif de 30 euros pour les personnes venant de l'extérieur, permettent de s'initier aux instruments indiqués sur la plaquette, avec emprunt de l'instrument pour le découvrir à la maison (sauf orgue et harpe). Les cours se dérouleront sur 3 séances consécutives (une par semaine) avec possibilité de les renouveler, soit sur le même instrument (sous réserve de places disponibles), soit sur une autre discipline. Ces cours sont un des moyens les plus efficaces pour le choix d'un instrument pour la prochaine rentrée scolaire. Renseignements et inscriptions au secrétariat de l'EMPB.

SE FORMER

**BAFA
TERRITORIALISÉ**

STAGE DE BASE - DU 8 AU 15 FÉVRIER 2016

20 PLACES - EN EXTERNAT
A ST-MÉEN-LE-GRAND
50€ /PARTICIPANT

STAGE ORGANISÉ PAR LE SERVICE
JEUNESSE DE LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES SAINT-MÉEN
MONTAUBAN

RENSEIGNEMENTS ET CONDITIONS
02 99 06 54 92

JEUNESSE www.stmeen-montauban.fr

LOCATION BROYEUR

Mise en place d'un système de prêt de broyeur de végétaux pour les habitants

En 2013, les déchets verts ont représenté 30 % du tonnage total de déchets déposés dans les 9 déchetteries que compte le territoire du SMICTOM Centre Ouest 35, soit l'équivalent de 80 kg par habitant et par an.

La communauté de communes souhaite encourager les habitants du territoire à gérer en autonomie leurs déchets verts, en pratiquant ou en améliorant leurs techniques de jardinage (broyage, paillage, ...) et de compostage.

Conditions d'emprunt

- compléter le dossier d'inscription à retirer au Manoir de la Ville Cotterel ou à télécharger en ligne à l'adresse suivante :
 - http://www.cc-pays-stmeen.fr/images/F-VIVRE_ET_SE_DIVERTIR/E3-ENVIRONNEMENT/E3.4-PLAN_LOCAL_DE_PREVENTION_DES_DECHETS/Convention_de_prêt_usagers_prêt_de_broyeur_de_végétaux.pdf
 - le renvoyer à la Communauté de Communes Saint-Méen Montauban :
- Manoir de la Ville Cotterel, 46 rue de Saint-Malo, 35360 Montauban de Bretagne ou à l'adresse suivante :

- <http://www.cc-pays-stmeen.fr/component/contact/contact/4-non-categorise/4-plan-local-de-prevention-des-dechets?Itemid=101>

À l'issue de l'inscription et une fois votre dossier validé, une carte de prêt vous autorisant à l'emprunt du matériel vous sera délivrée. Cette carte sera à présenter au moment de la réservation et le jour de l'emprunt du broyeur, sur le lieu d'emprunt de votre choix.

Les lieux d'emprunt :

La réservation, l'emprunt et le retour du matériel de broyage s'effectuent dans les locaux, au choix :

- Magasin MENE LOISIRS :
Route de Rennes - ZA du Maupas à Saint-Méen-Le-Grand
Téléphone : 02.99.09.68.29
Ouverture du mardi au samedi : 9h - 12h / 14h - 18h30
- Magasin POINT VERT :
61 Route de Rennes à Montauban de Bretagne
Téléphone : 02.99.06.66.97
Ouverture du lundi au samedi : 9h - 12h / 14h - 19h



École privée Saint-Joseph



*Une école rurale,
Une ambiance familiale,
Une équipe soudée,
Des actualités, des projets, des
opérations qui bougent...*

Bien vivre ensemble, pour mieux apprendre

L'école a accueilli à la rentrée 80 élèves répartis sur 4 classes :

- TPS-PS-MS avec Adeline ECHIVARD
- GS-CP avec Brigitte BOURSEUL
- CE1-CE2 avec Audrey GUITTON
- CM1-CM2 avec Florina LOISEL

Zoom sur la maternelle

Une nouvelle maîtresse en maternelle

Adeline Echivard a rejoint l'équipe des enseignantes. Professeur des écoles depuis 7 ans, elle est passée par l'école de Treffendel, la maternelle de Boisgervilly et en élémentaire à Rennes.

Adeline a pris ses fonctions dans notre école à la rentrée 2015. C'était son souhait de revenir dans une école rurale en maternelle.

En classe de toute-petite, petite et moyenne section, elle accueille chaleureusement les enfants et leurs parents, les rassure dès l'entrée dans la classe.

Au fil de la journée, différents ateliers sont proposés aux élèves. Dans cette classe, peu de travail sur feuille. La majorité des apprentissages se fait par la manipulation et le jeu.

Dans la classe, chaque élève évolue à son rythme. L'enseignante adapte les activités en fonction de chaque élève.

Dans une fine couche de semoule, cet élève doit reproduire les lettres

L'accueil dès 2 ans

Une attention particulière est portée aux élèves de TPS. L'enjeu est de les intégrer à la classe, tout en s'adaptant à leur rythme et à leurs besoins.

Au retour de la récréation, petit câlin à Doudou avant le retour en classe



Un atelier de manipulation

Nous accueillons les enfants dès 2 ans (ils doivent être propres). L'accueil peut être progressif, sur des demi-journées par semaine.

Cet accueil permet aux enfants de découvrir l'école tout en douceur, de s'adapter aux différents moments qui rythment une matinée ou un après-midi : les jeux en autonomie, le temps de motricité, le regroupement qui aide à améliorer l'écouter et le langage, les activités variées (dessins, peintures, collages, gommettes...), les manipulations (jeux d'eau, de sable, de graines...), le temps de repos, les chants, les comptines...

Une matinée à l'école pour les « tout-petits »

Comme chaque année, nous invitons les enfants qui feront leur rentrée cette année, à venir vivre une matinée dans la classe de maternelle. A cette occasion, il est possible pour vous et votre enfant de découvrir la classe de maternelle, les nouveautés que représentent l'entrée en maternelle, le rythme, l'enseignante... et la vie générale de l'école. Cette matinée vous est proposée le Vendredi 1er avril 2016 de 9h30 à 11h45. Pour vous inscrire, prenez contact avec l'école.



Un atelier de motricité

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à prendre contact avec Mme LOISEL, Directrice de l'école, au 02 99 07 32 50 ou par mail :

esjmedreac@orange.fr

Elle se fera un plaisir de vous expliquer la pédagogie, le fonctionnement de l'école et de vous faire visiter les locaux en compagnie de votre (vos) enfant(s).

Visitez le site internet pour suivre toute notre actualité : <http://www.esjmedreac.fr>



Du nouveau à l'école publique de Médréac !

L'école passe la 8ème !

Depuis la rentrée 2015, l'école publique profite d'une huitième classe.

Une ouverture occasionnée par l'augmentation de ses effectifs en élémentaire.

L'ancienne salle de garderie accueille, depuis le 8 septembre, une classe de CE2 et un nouvel enseignant.

L'ensemble de l'école s'en réjouit, permettant ainsi l'allègement des effectifs et la présence de simples niveaux dans toutes les classes.



- Les GS et les CP sont allés visiter le musée des Beaux-Arts à Rennes où ils ont pu profiter des animations autour de l'eau et du cubisme en peinture.

- Les TPS, PS et MS iront visiter l'aquarium de Saint-Malo en fin d'année.

- Les CE travailleront cette année sur le thème du noir et blanc avec des créations artistiques autour de Charlie Chaplin et des ombres chinoises.

D'autres sorties sont à prévoir tout au long de l'année en fonction du projet de chaque classe.

Les élèves investis dans le travail de mémoire.

Comme tous les ans, une commémoration pour le 11 novembre a eu lieu au monument aux morts de Médréac.



Projets et sorties

L'année scolaire 2015-2016 s'annonce riche et animée puisque de nombreux projets et sorties sont au programme :

- Les CM ont eu le droit à une animation les sensibilisant sur la question de la chaîne alimentaire, de la production à l'assiette. A cette occasion, ils ont visité la cantine scolaire avec Mme Piedvache (la responsable) et Mme Léhon.

Ils partiront également en classe découverte, au printemps 2016, à Trémargat pour profiter de la randonnée, du land art et de différentes activités autour de la nature.



Mais nouveauté cette année, le cortège a débuté sur le parking de l'école publique pour terminer près du monument. Les enfants, présents en nombre, ont pu chanter la Marseillaise, qu'ils avaient étudiée en classe, et assister aux différents discours et remises de médailles.

Temps d'Activités Périscolaires

La deuxième année pour le Temps D'Activité Périscolaires(TAPs) a bien commencé. La nouvelle coordinatrice Yaïza a repris l'organisation de ces temps d'activités qui, comme l'année dernière, ont lieu tous les Mardis, Jedis et Vendredis après l'école (15h30 à 16h30).

Une rentrée en douceur aura permis autant aux enfants comme aux intégrant de l'équipe TAPs de reprendre les nouveaux rythmes suite aux grandes vacances de l'été.

Des nouveaux encadrants font partis de l'équipe, qui s'implique au maximum pour offrir aux enfants, depuis la TPS et jusqu'au CM2, une variété d'activités originales et intéressantes.

Parmi l'équipe on retrouve : les ATSEM, animatrices, bénévoles, intervenants extérieurs... Nous nous présentons ici :

*Elie(sport), Maëlig(animatrice), Liliane(art floral),
Céline(animatrice), Lucie(zumba, danse),
Yaïza(coordinatrice et animatrice), Martine(animatrice),
Géraldine(atsem), Ana (animatrice), Laure(médiathèque)...
et aussi : Sylvie(atsem), Mathilde (atsem),
Isabelle(Ludomus), Jacques(musique), ,
Snézana et Matthieu(sport), Claude(photographie).....*



Les ateliers mis en place ont lieu dans divers locaux de la commune : l'école (classes, salle de motricité, cour...); la salle de sport ; foyer sportif ; centre de loisirs ; médiathèque ; presbytère ; mairie...

Nous souhaitons remercier les associations avec qui nous partageons ces espaces publics une heure par jour car ce partenariat fait le bonheur des enfants.

L'ampleur des activités proposées aux enfants permet une adaptation toujours optimale aux besoins de l'enfant.

Ainsi, 2 ou 3 activités sont proposées dans une fiche d'inscription pour chaque période et les nouveaux groupes sont repartis par tranche d'âge selon les activités retenues par les familles.

Certaines activités sont proposées toute l'année comme le sport, les jeux collectifs, les activités créatives ou de loisirs... D'autres sont ponctuelles comme la photographie, la musique, la composition florale, les jeux de société...

Une nouveauté pour cette année : c'est l'atelier Journa : « Le journal Trop Stylé » Ceci est un journal complètement libre, réalisé par les enfants. Il y a eu une première publication en Décembre. Toutes les familles recevront un exemplaire. En espérant que ça plaise à nos lecteurs...





Association « CSF » Accueil de loisirs de Médreac

Nuit à l'accueil de loisirs pour les 8-12 ans
Veillée loup Garou



Repas et nuit avec les copains !

Partage



Echange

Notre projet «Rencontre sur les souvenirs d'enfance avec l'EHPAD Les Menhirs



Vacances de la Toussaint :

Au programme :

Activité autour d'Harry Potter à l'école des sorciers !



Retrouvez toute l'équipe d'animation Célia, Mathilde, Maelig, Ana, Pauline, Mandy ainsi que tous les bénévoles de l'association tous les mercredis et aux vacances scolaires pour de nouvelles activités !

Mini camp « Multi-sport et équitation Été 2015



Autonomie

Découverte

Spectacle de Magie (3-6 ans Aout 2015)

L'accueil de loisirs est ouvert toute l'année :
Les mercredis toute la journée et sur les vacances scolaires. Pour les vacances de Noël ; l'accueil sera ouvert du lundi 21 au jeudi 24 décembre
Possibilité de s'inscrire en journée ou demi-journée.
Nous recherchons constamment des animateurs, animatrices ainsi que des bénévoles afin de continuer à offrir ce service aux parents et enfants !
N'hésitez pas à nous rejoindre
Retrouvez nos actualités sur facebook « csf medreac »



Pour tous renseignements, n'hésitez pas à nous contacter :
csfmedreac@laposte.net 02-23-43-08-79

Permanences :

Mardi de 17h00 à 19h00

Mercredi de 7h30 à 18h30

Président Pasquier Guillaume

Directrice : GARRIDO Mandy



Autour des livres, des documents visuels et sonores



En septembre, les livres ont aussi fait leur rentrée et c'est l'occasion pour tous de faire des découvertes à la Médiathèque : de romans adultes comme par exemple : « Petit Piment » d'Alain Mabenckou, jeune orphelin effectuant sa scolarité dans une institution d'accueil catholique, et qui, lors de la révolution socialiste, en profite pour s'évader. Il trouve refuge auprès de Maman Fiat 500 et de ses dix filles, mais de

nouvelles épreuves lui feront perdre la tête... ou « La terre qui penche » de Carole Martinez, où on plonge dans une histoire singulière au XIV^{ème} siècle, qui relie deux univers très différents, dans la même veine que son précédent roman. Le Prix Fémina avec « La couleur de l'eau » de Kerry Hudson où l'auteur tresse le récit pudique, moderne et atypique, d'une histoire d'amour entre deux personnages abîmés, chacun dissimulant un lourd passé... Beaucoup d'autres découvertes, dont des prix littéraires qui se sont succédés en Novembre : « Boussole » de Mathias Esnard, « 2084 la fin du monde » de Boualem Sansal, « D'après une histoire vraie » de Delphine de Vigan, « Une constellation de phénomènes vitaux » d'Anthony Marra, ou encore « La Cache » de Christophe Boltanski... Des policiers comme « L'oeil du singe » de l'auteur breton Hugo Buan ou « La fille du train » de Paula Hawkins, ou le nouveau tome de Millenium repris par David Lagercrantz, des romans de terroir ou historique comme « Tout l'amour de nos pères » de Christian Signol ou encore « La fin de l'homme rouge, ou le temps du désenchantement » de Svetlana Alexievitch, auteure russe qui a reçu le Prix Nobel de littérature. Dans la collection ados tout public, toutes les suites des romans du Prix ados sont disponibles à la Médiathèque : par exemple « les mondes de l'alliance », « la voix de la meute » ou encore « les Autodafeurs », etc. ; pour les plus jeunes de nombreux albums jeunesse à lire, à se faire raconter et à écouter mais aussi la sélection du Prix des incorruptibles proposé cette année aux classes de cycle 2 et 3, des BD et des documentaires sur la couture et bien d'autres sujets encore ! Des nouveaux DVD également à voir ou revoir comme par exemple « Citizenfour » documentaire historique riche d'enseignement sur le portrait d'Edward Snowden, des fictions pour les plus jeunes, comme « le petit monde de Léo » ou encore un conte musical « Sita chante le blues » issu de la mythologie indienne, où se mêle tragédie ancienne et comédie contemporaine.

Autour du numérique

L'espace multimédia est à la disposition de tous. Deux ordinateurs en accès public sont disponibles à la Médiathèque et permettent l'accès à Internet et au catalogue de la Médiathèque, mais aussi à des jeux pour les enfants et pour différents âges. Plus amples précisions vous seront fournies sur les modalités d'accès à la Médiathèque.

Rappel des animations

« Bébés lecteurs » et contes à la Médiathèque. Elles sont poursuivies une fois par mois soit le mercredi, soit le jeudi en 2016.

Pour les séances bébés lecteurs : les enfants de moins de 4 ans sont accueillis, accompagnés de leurs parents ou de leur assistante maternelle. L'idée reste de faire découvrir aux tout-petits la magie des mots dits, des mots chantés, murmurés, des images qui bougent et des livres à toucher... L'accueil des enfants accompagnés se fait à la Médiathèque avec Adeline, recrutée par la Communauté de Communes, qui assure aussi un mercredi.

Cette année

Rappel des accueils d'auteurs et des expositions. En Mars, une exposition d'ateliers de l'espace Kiéthon et d'oeuvres de Babouillec, doublée de prêts de documents sur le thème « Cultures urbaines » ont pris place à la Médiathèque, en Avril, une expo sur la bicyclette et une rencontre avec l'auteur Julien Leblay pour son livre « Nouvelles vagabondes... », en Juin le retour du groupe Bassetaille et sa musique ancienne, une exposition itinérante prêtée par la Communauté de Communes sur le thème de la guerre 14/18 qui a été présentée aux élèves des deux écoles en été, un photographe des éditions Art-Terre est venu parler du travail d'éditeur et d'illustrateur aux classes de cycle 3 des écoles de Médréac, enfin pour clore l'année, des documents sur le thème de la culture numérique ont été prêtés.



En 2016 : des rencontres d'auteurs et des expositions en projet



Janvier, une exposition prêtée par le CG35 qui s'intitule « la guerre des tranchées en Bandes dessinées » accompagnée par de nombreux documents, dont des BD de scénaristes Tardi mais aussi Le Floch, Larcenet, Chabouté, etc. Mars et deux évènements culturels à l'échelle nationale : la semaine de la Santé mentale, sur le thème « Santé Mentale et Santé Physique : un lien vital », il est suivi par toutes les bibliothèques de la Communauté de Communes, et à Médréac, le thème retenu est l'alimentation, nous aurons une exposition sur les petits-déjeuners dans le monde, doublée à priori de la venue d'une nutritionniste et le Printemps des Poètes du 7 au 25 Mars, marquée à Médréac par la venue d'une troupe théâtrale et poétique, à priori la Compagnie grenier vert et la conteuse Marie Chiffemine, avec une mise en scène des textes et des chansons du poète breton Eugène Guillevic. De Mars à Juin la Médiathèque départementale met à disposition la malle « Lire autrement » qui permettra au public de découvrir et de tester des collections et des matériels adaptés & destinés aux personnes en situation de handicap avec des ouvrages tactiles ou audio ou encore des matériels spécifiques comme un stylo vocal, le lecteur MP3 Daisy, un télorion (adapté à un smartphone ou une tablette), etc. Ce prêt s'accompagnera d'une lecture de contes à la Médiathèque qui sera « signée ». De Mai à Juin, place à la photographie, une exposition et une rencontre avec le photographe Claude Le Guillard, et à la musique, avec le groupe Bassetaille, qui nous proposera des nouveaux morceaux de musique classique avec des explications pour tous sur leurs choix musicaux et leurs instruments ... A la rentrée de Septembre : comme les autres années, une animation pour les deux écoles sera proposée à priori sur le thème de la bande dessinée, ou sur le monde des insectes, et deux expositions viendront s'échelonner de Septembre à Noël, « Rome ballade littéraire » avec de la littérature et de la culture italienne à (re) découvrir et une expo sur le thème des sorcières et de monde magique d'Halloween.

Temps périscolaire depuis la rentrée de Septembre 2014

La Médiathèque de Médréac, dans ses murs et hors les murs, a été sollicitée, pour assurer des permanences de temps périscolaire à l'école publique. S'inscrivant dans ses missions premières liées à la lecture et plus largement à la culture, la Médiathèque propose aux enfants, suivant les tranches d'âge allant du niveau maternel au niveau primaire, des lectures à voix haute, des animations qui sont aussi un temps attractif et ludique parta-

gé, en dehors du temps scolaire. Nous avons proposé essentiellement des activités liées à la lecture, autour de thèmes définis à l'avance, avec l'appui des livres, des jeux de société, des images, etc. (livres et lecture, images animées, musique, et activités numériques à venir : une réflexion est menée avec la BDP d'Ille-et-Vilaine sur le contenu numérique lié aux tablettes par exemple.) La Médiathèque se positionne aussi comme lieu ressources pour les intervenants des temps d'activités périscolaires en termes de collections et de partage de ressources, dans ses champs de compétences. (Réservation sur thèmes, prêts de Kamishibai, abonnements, etc).

Rappel des services liés à la Médiathèque

Elle vous propose un service de réservations sur thème, par exemple l'emploi, la formation, les voyages, des documents de recherche pour les collégiens, avec un temps d'attente entre le moment où vous réservez et le moment où les documents sont disponibles. Il y a également des services rendus aux associations, aux collectivités communales et aux écoles : prêts, conseils, réservations sur thème, etc. N'hésitez pas à passer à la Médiathèque et aussi pour demander des informations.



Un grand merci renouvelé aux bénévoles !

Nous remercions toutes les bénévoles qui donnent leur temps, pour leur disponibilité et leur gentillesse, pour leur aide précieuse et en particulier toutes les « nouvelles ». Merci.

Rappel des heures d'ouverture publique :

Mardi : 16 H 30 à 18 H 30

Mercredi : 10 H 30 à 12 H 30 et de 14 H à 16 H 30

Vendredi : 16 H 30 à 18 H 30

Samedi : 10 H à 12 H 30

Nous vous souhaitons à tous de bonnes fêtes de fin d'année et autour de vous.

APEL

Association des Parents d'Elèves de l'école St-Joseph.

L'assemblée générale s'est déroulée le 9 octobre 2015.

Les membres du bureau de l'APEL sont :

Présidente : Martine LERUSTE

Vice-président : Sébastien HOUITTE

Secrétaire : Isabelle GOUSSIN

Trésorier : Frédéric L'HOMME

Vice-trésorier : Guillaume PASQUIER



Les manifestations pour l'année scolaire 2015/2016 sont :

Dimanche 13 décembre : Arbre de Noël

Dimanche 17 janvier : Loto

Dimanche 13 mars Randonnée VTT

Samedi 30 avril : Nature et culture en fête

Dimanche 19 juin : fête de l'école

CSF - Le « Club Parents » ou la communication bienveillante à Médréac

Construire un individu épanoui, responsable et respectueux de lui-même et des autres, c'est le challenge que chaque parent - père et/ou mère- souhaite relever avec son (ses) enfant(s) et/ou ceux qui lui sont confiés.

Mais entre les bonnes intentions initiales et la réalité il peut y avoir un monde... C'est pourquoi l'association CSF de Médréac met en place des ateliers et invite des intervenants tout au long de l'année pour apprendre à mieux communiquer et surtout sans violence.

L'ambition est de proposer une boîte à outils pour rétablir une meilleure entente en évitant crises et débordements mais surtout pour faire adhérer l'enfant à nos valeurs d'adultes tout en l'encourageant à développer les siennes.

Cette année 2016, la parentalité se décline à la CSF en :

SOIRÉES- DÉBATS :

- 26 jan 2016 Développer les compétences psycho-sociales chez l'enfant
- 26 Avril 2016 Comment faciliter l'autonomie de mon tout petit dans la vie quotidienne (méthodologie Montessori)

Un TEMPS D'ÉCHANGES animé par des professionnels :

- Ateliers (méthodologie Faber&Mazlich) à 20h30 les 16 Déc. 20 jan 3 Fév et 2 mars 2016 (inscription en-core possible)
- Un vendredi soir tous les 2 mois (prochain rdv le 11 déc 20h30) sur le thème « les enfants et le temps libre »

Une ANTENNE D'INFORMATION SUR LA PARENTALITÉ à la sortie de l'accueil de Loisirs le 1er mercredi de chaque mois !

Soyez les bienvenu(e)s et parlez-en autour de vous !!

Lieu : Centre de Loisirs de Médréac (face à la Salle des fêtes- Route de Bécherel)

Contacts Houria LESBET - Sophie DEUTSCHMANN

02.96.27.28.61/clubparents@yahoo.fr

AMICALE

DES SAPEURS POMPIERS

La compagnie des Sapeurs-pompiers vous souhaite ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Avancement :

Ont été nommés au grade de :

- Sergent Chef : BOUILLEROT Tristan
- Sergent : DANIEL Bruno
- Caporal Chef : PERCHEREL Ludovic
GORRE Michel
- 1ère Classe : FAUCHET Yoann
DARCOURT Sébastien

Décorations

- Médaille d'argent (20 ans) : TUAL Ollivier
- L'insigne échelon Or (Plus de 10 ans comme Chef de Centre) : LEGENDRE Loïc.

Recrutement :

Nous souhaitons la bienvenue à DARCOURT Sébastien et PIEDVACHE Boris qui vont intégrer le centre de secours cette année.

Mutation :

Nous souhaitons la bienvenue à DANIEL Bruno qui arrive de Merdrignac et TROCHET Hélène qui arrive d'Irodouer pour compléter notre effectif.

Bureau de l'amicale ::

- Président : BRINDEJONC Hervé
Vice Président : CREPTEL Romaric
Trésorier : PESTEL Sylvain
Trésorier adj. : LEGENDRE Vincent
Secrétaire : LEGENDRE Ludovic
Secrétaire adj. : PERCHEREL Ludovic



UNC - AFN

8 mai 1945 - 11 novembre 1918

Ces deux dates ont marqué l'histoire de notre pays, le monde combattant associations ou délégations ont voulu marquer solennellement ces deux commémorations.

Les cérémonies patriotiques présidées par Monsieur le Maire sont un devoir de transmettre aux générations qui nous succèdent ce message de paix.

La section UNC- soldats de France, les veuves et les porte-drapeaux remercient chaleureusement les enfants de nos écoles, les professeurs, accompagnés des parents d'élèves ainsi que le centre de secours, le conseil municipal, les associations et la population.

Par votre présence et votre participation, vous contribuez à ce que cette mémoire particulièrement pour le centenaire de la guerre 1914-1918 ne soit pas un vain mot. Reprenant une citation de Georges Clémenceau : « Une vie est une œuvre d'art. Il n'y a pas de plus beau poème que de vivre pleinement ».

Après le dépôt de gerbes et les allocutions, la liste des 30 soldats morts pour la France a été énumérée par un soldat de France.

Des décorations ont été remises par Monsieur le Maire : La Croix du Combattant à Francis MORIN - La Croix du Combattant à Robert DESRIEUX - Le Titre de Reconnaissance de la Nation à Henri SICOT - Le Mérite de l'UNC - Médaille de Bronze à René LECLAINCHE

Assemblée générale de la section aura lieu le samedi 23 janvier 2016 à 10H30 à la salle des fêtes.

Composition du bureau

- | | |
|--------------------------|--------------------------|
| Président | - Rémi BOULANGER |
| Vice-Président | - Roger OZANNE |
| Vice-Président | - Noël POLLET |
| Secrétaire | - Jean TUAL |
| Secrétaire adjoint | - Michel BUNOUF |
| Trésorier | - René LECLAINCHE |
| Trésorier adjoint | - Jean-Claude BRINDEJONC |
| Membre Honoraire | - Emile JACQUET |
| Membre Actif | - Bernard AUBREE |
| - Jean-Yves GAUTHIER | |
| Porte Drapeaux | - André OLIVARD |
| | - Ernest BRIDEL |
| Suppléant Porte Drapeaux | - Roger Bougeard |
| | - Robert Desrieux |
| | - Rémi PIEDVACHE |



LOISIRS CRÉATIFS

Nous proposons les loisirs créatifs, le tricot et l'art floral.

Les loisirs créatifs regroupent :

La pâte fimo - La création de bijoux

Le cartonnage - La décoration sur ardoise

La décoration de table pour les fêtes (les thèmes peuvent évoluer en fonction de la saison)

Les cadres images 3D - Travail sur cuir.

Mosaïque.....

N'hésitez pas à nous rejoindre pour un bon moment de bricolage et de convivialité.

Nous comptons 20 adhérentes.

Le lundi de 14 heures à 17 heures ; et 2 jeudis par mois de 20 à 22 heures.

Pour l'art floral c'est le 3ème jeudi de chaque mois à partir de 20 heures.

Catherine COULOMBEL, la Présidente

VIE LIBRE

Le mouvement Vie Libre est dans la région depuis 1983. Il aide les malades alcooliques et leurs familles à se sortir de ce fléau qu'est l'«ALCOOL.»

En 2015, plusieurs malades de MONTAUBAN de BRETAGNE, LE CROUAIS, BOISGERVILLY, QUEDILLAC, TINTENIAC ont été suivi par les Militants.

Chaque visite avec le malade et sa famille se passe dans le secret médical et le corps médical nous aide beaucoup. Nous sommes à l'écoute du malade et aussi de son entourage.

Nous avons une réunion générale (le dernier Vendredi de chaque mois) à la salle des associations de la Mairie de Médréac et le deuxième Mercredi de chaque mois à Saint Malo à la salle des associations à La Découverte (St Malo), où chacun à la parole, nous discutons sur un thème choisi précédemment lors de la réunion de bureau. 4 réunions départementales et 3 réunions régionales à Baud 56, sont également à notre programme.

En 2015 quelques temps forts

Sortie départementale : visite des Jardins de Brocéliande à Breal sous Montfort, organisée par la section de Médréac - Formation comptabilité à Médréac - Forum des associations à Médréac

Cette année la section de MEDREAC a fêté ses 30 ans avec la présence de Mr Le Maire et Mr Le Mohan Félix (président national de Vie Libre) qui ont pris la parole lors du repas annuel, ainsi que Mr Chédemail Guy (responsable régional et départemental), Mr Lebreton Robert et Mr Pelhatre René (délégués au National).

Le repas familial annuel sans alcool à réuni un grand nombre de personnes qui nous soutiennent dans notre

CLUB DES MENHIRS

Composition du bureau

Président	Pollet Bernard
Vice président	Lucas Serge
Trésorière	Bourgeon Annick
Trésorière adj	Olivard Thérère
Secrétaire	Rolland Marie Annick
Secrétaire adj	Boixière Claudine
Membres	Guenroc Emile - - Burot Roger
	Bourgault Francoise
	Collet Louis

Manifestations 2015

13 janvier	galette des rois
23 février	concours de belote
9 mars	concours de palets
19 juin	concours de palets
9 octobre	concours de belote
20 octobre	repas annuel
15 novembre	bal
8 décembre	buche de Noël
	et assemblée générale
15 décembre	sortie à saint Malo
1 juin	sortie au lac de Guerlédan
23 septembre	sortie à la côte des Mégalithes

Tous les mardis les adhérents sont invités au club de 13 h 45 à 17 h 45 toute l'année

Jeux de belote, palets, pétanque, tarot, scrabble, Triomino,... etc.

Le club s'arrête fin juin avec un repas et reprend début septembre.

Le bureau et moi-même remercions toutes les personnes bénévoles du club ainsi que tous les adhérents représentant le club aux concours de belote palets tarot et bals dans les communes voisines

action et dans le milieu populaire, ce qui n'est pas toujours facile. Le prochain repas aura lieu le Samedi 09 Avril 2016 à 20h00 à la salle des fêtes de Médréac et nous vous y attendons toujours aussi nombreux.

Toute personne ou famille dans le besoin ou qui désire des renseignements sur Vie Libre peut prendre contact auprès de Mr DEMAY René 02.99.07.25.71



RÉSIDENCE DES MENHIRS

Les résidents des Menhirs ont encore vécu une année riche en activités, pleine de joie de vivre et de convivialité.

Nous retiendrons cette année les projets intergénérationnels « jeux de société » avec des élèves du lycée la Providence de Montauban de Bretagne ainsi qu'avec les enfants du centre de loisirs de Médréac.

Nous retiendrons également le projet « Olympiade de la chanson » : interprétation et illustration par des déguisements d'une chanson au choix. Les 3 équipes participantes se sont « affrontées » pour remporter la coupe sous l'œil aguerrri du jury. Nous félicitons l'équipe de Caulnes, premier au classement, pour leur brillante interprétation de « l'école est finie ». Quant aux résidents des Menhirs, le choix du titre s'est arrêté sur « L'Amérique » de Joe Dassin.

De ce projet, en a naturellement découlé l'organisation de notre repas à thème annuel où les résidents ainsi que les bénévoles ont pu déguster le fameux Hamburger frites.

De nombreux autres temps forts viennent ponctuer l'année. Qu'ils soient organisés par la résidence, les



familles, les stagiaires ou les partenaires, ils sont autant de moments où les résidents profitent d'une ambiance chaleureuse et conviviale. Comme par exemple la journée « découverte de l'équithérapie » où l'association UNANIMA, qui intervient déjà tous les mercredis avec le Golden Retriever Elsie, est venue faire découvrir une séance et ainsi permettre à certains de (re)monter à cheval avec un matériel adapté. Sensation garantie !!

Toujours dans la convivialité, nous retiendrons le suc-



ès de la fête des Menhirs en Juin où le repas galette saucisse et l'après-midi festive ont rassemblé bon nombre

de familles et d'habitants de Médréac. Nous en profitons pour remercier grandement le dévouement et la bonne humeur des bénévoles du trèfle à 4 feuilles.

La période des fêtes de Noël est également une occasion de se rassembler et de s'ouvrir sur l'extérieur comme le défilé du char du père Noël et la distribution de bonbons à la place de l'église.

BENEVOLE POURQUOI PAS VOUS ! Rejoignez l'association de « Trèfle à 4 feuille » :



Cette association née en 1994 au sein de l'EHPAD les Grands Jardins à Montauban-de-Bretagne rassemble à ce jour une cinquantaine de bénévoles qui intervient sur les deux résidences. Certains de façon régulière pour le chant ou les crêpes et d'autres de manière ponctuelle en fonction des besoins. L'objectif principal étant de permettre aux résidents de conserver une vie sociale en lien avec l'extérieur.

Alors si vous avez du temps à consacrer à nos aînés, venez nous rejoindre. N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations, soit auprès de notre présidente Annick Bourgeon ou auprès de Sandrine Glaume, animatrice coordinatrice de la Résidence : animation@retraite-broceliande.fr

DATES A RETENIR EN 2016 :

Mardi 6 Février : Défilé du Mardi Gras à 15h de la Résidence à la mairie.

Mercredi 16 Mars : Thé dansant à la salle des fêtes avec l'orchestre Galaxie.

Mercredi 15 Juin : Fête des Menhirs. Repas galettes saucisses, sur réservation.

REMERCIEMENTS :

A la mairie et au service technique pour les services rendus. Aux membres du CCAS pour la galette des rois. A tous les commerçants pour le dépôt des affiches et les lots pour les lotos. Au club des Menhirs pour l'animation des anniversaires. A la médiathèque pour le prêt des livres. A tous les bénévoles du « trèfle à 4 Feuilles » pour leur disponibilité... A toute l'équipe des Menhirs pour leur investissement et leur bonne humeur. A tous les résidents, à leur famille ou leurs proches pour leur investissement et leur sympathie.

DON DU SANG

**Donner librement, donner souvent,
le don de sang, ça compte...**

Les receveurs n'auront jamais assez de mots pour remercier les donneurs de leur générosité comme en témoigne de nombreux malades : « *Merci de me sauver la vie* », « *Merci* », « *Merci, sans vous ma vie n'aurait plus aucun sens* »...

Les événements dramatiques de ces derniers temps obligent à se mobiliser encore plus pour le don de sang. Nous vous invitons tous, donneurs réguliers et nouveaux donneurs, à rejoindre les points de collecte, afin de répondre aux besoins journaliers de 10 000 dons.

« **DONNEZ DONNEZ DONNEZ C'EST IMPORTANT** »

Les dates des collectes prévues en 2016 sont consultables sur le site : www.donusang.net

Félicitations à nos fidèles donneurs et notamment aux donneurs qui ont eu l'honneur d'être médaillés en 2015.



L'assemblée générale de l'amicale des donneurs de sang ayant son siège à Montauban de Bretagne aura lieu le samedi 6 février 2016 suivie d'un repas spectacle.

Les membres de l'amicale des donneurs de sang représentant la commune de Médréac :

Jean-Luc BODIN, Thérèse GLOTIN, Annie LE CLAINCHE et Ronan SICOT vous remercient pour l'accueil réservé lors du passage dans vos foyers pour les calendriers de l'amicale.

BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2016 à tous les donneurs de sang

Au nom des valeurs qui demeurent toujours les nôtres RESPECT - TOLÉRANCE - SOLIDARITÉ

COMPAGNONS DU MENHIR

C'est avec beaucoup de plaisir que la troupe des Compagnons des Menhirs s'est retrouvée en septembre pour démarrer cette nouvelle saison de théâtre.

Cette année nous avons retenu une pièce en trois actes : « L'Auberge Caramel », faire une réservation dans une auberge n'est pas forcément à la portée de n'importe qui... et la surprise va être grande, très grande.

Rappelons que la troupe a fait un don le 19 novembre 2015 au profit du Téléthon de 600 euros.

Nous serons ravis de vous présenter cette nouvelle pièce aux dates suivantes :

Le samedi 30 janvier - 20h30 • Le dimanche 31 janvier - 14h30 • Le vendredi 5 février - 20h30

Le samedi 6 février - 20h30 • Le dimanche 7 février - 14h30

Dans l'attente de vous retrouver pour partager un agréable moment de détente, **nous vous souhaitons de bonnes fêtes et une belle année 2016.**

Le Président, Xavier Dartois



GYMNASTIQUE VOLONTAIRE



L'association gymnastique volontaire a repris ses activités depuis septembre.

Ainsi cette saison 2015/2016 apporte quelques nouveautés qui permettent de toucher un plus large public (pour tous les âges et tous les jours de la semaine).

Un nouveau cours a été mis en place le mercredi de 17h30 à 18h30 c'est le cours de GYM EQUILIBRE ET MEMOIRE qui s'adresse plus particulièrement aux séniors. Ce cours rassemble une dizaine de personnes.

ZUMBA

Dans la continuité des cours de zumba Adultes et Ados, cette année nous proposons une séance pour les enfants de 8 à 12 ans qui a lieu tous les vendredis de 18h30 à 19h30 à l'espace Kiethon.

Les cours de Zumba adultes confirmés ont lieu à la salle des sports le mercredi de 20h45 à 21h45. Lucie qui assure les cours de Zumba a souhaité associer Zumba et gym tonic pour nos adolescents (ou les adultes débutants qui souhaiteraient s'initier à la Zumba), cette activité est proposée le vendredi soir semaine paire de 19h40 à 21h à l'espace kiethon et le samedi matin semaine impaire de 11h à 12h30 à la salle des sports.

GYM



Les activités : baby Gym le mardi de 17h à 17h45

Gym Tonic le mardi soir de 20h45 à 21h45

Gym entretien le jeudi matin de 9h15 à 10h15 sont assurés par Snézana à la salle des fêtes dans une ambiance conviviale et décontractée.

Le cours de Gym enfants qui a lieu le jeudi de 17h à 18h à la salle des fêtes est encadré par Violaine. La saison dernière s'est achevée par une représentation où les enfants ont pu montrer à leur famille leur talent. Ce gala de fin d'année a été apprécié de tous.

YOGA

Les cours de yoga animés par Michel LETESSIER remportent toujours un vif succès ; cette année nous comptons plus de 60 adhérents. Nous avons l'an passé mis à disposition une boîte à idées afin que les licenciés puissent faire des suggestions. Un cours de yoga le lundi matin a été plébiscité, il a donc été mis en place à la rentrée de septembre 2015. Voici donc les nouveaux horaires pour cette saison : lundi matin de 10h à 11h15 à la salle des fêtes



Lundi soir de 18h50 à 20h05 et 20h15 à 21h30 à l'espace kiethon.

Dates à retenir

Soirée rencontre le vendredi 5 février 2016.

Semaine 26 pot de fin d'année pour chaque activité

Composition du bureau :

Présidente : Chrystèle COSTARD
Pour nous joindre Tél : 06.15.30.81.96
Secrétaire : Nathalie ROULON
mail : gymvolontaire.medreac@gmail.com
Trésorière : Marie-Hélène ROIG
Membres : Françoise BOURGAULT,
Christiane THOMAS.

*Les membres du bureau
vous souhaitent à tous
de joyeuses fêtes de fin d'année
et une très belle année 2016*



FSGT

Le club affilié à la FSGT (Fédération Sportive et Gymnique du Travail) comptait une dizaine de licenciés cette saison .

La saison a débuté par des entraînements le dimanche matin en compagnie d'autres licenciés de clubs voisins en toutes convivialité ce qui permet de se motiver surtout par mauvais temps .

La première compétition a eu lieu à Médréac le 22 mars regroupant 120 coureurs sur le circuit du Pré Renault

Le club a pu compter sur le soutien financier de ses fidèles sponsors à savoir :

- Annie et Serge PELLOIS (menuiserie , charpente) à Médréac
- Annie et Hervé PONCEL (au cours des Halles) à Médréac
- Typhaine et Hervé Brindejonc (Maçonnerie) à Médréac
- Isabelle et Yves LUCAS (carrosserie) à Dinan

Résultats sur l'ensemble de la saison :

- Alain GUESSANT 4ème à Hédé
- Thierry TIREL 5ème à Domagné
- Thierry HENRY second à St Lormel et 3ème à St Onen
- Jérémy TOSTIVINT 3ème à Pleine-Fougères
- Paolo TRELLU vainqueur au Bran , champion FSGT d'Ille et vilaine dans sa catégo-



rie, second du championnat de Bretagne à Plénée Jugo mais obtient également de bons résultats en FFC au Team Pays de Dinan dont sa victoire à Pacé , il accède ainsi à la 3ème catégorie régionale FFC sur décision de la commission .

Le président remercie les bénévoles qui assurent la sécurité sur les circuits , les employés communaux , les pompiers , la municipalité , les partenaires publicitaires et les sponsors .

Cette année, il n'y a pas eu de course en septembre pour des raisons internes au club (manque de bénévoles...) ce qui posera problème également la saison prochaine. Une course cycliste dans une petite commune c'est une tradition surtout en Bretagne. C'est aussi un vecteur social favorisant la rencontre et le lien social. Nous sommes à l'écoute de toutes propositions qui pourraient associer une ou des associations ainsi que des bénévoles dans le but de créer éventuellement un projet pour organiser une course l'an prochain.

Le président : Tel :0673771665
Mail : michelbunouf35@orange.fr

USM BADMINTON LOISIR

Les activités du badminton ont repris en septembre et elles connaissent un vrai succès.

36 personnes ont cotisé cette année (25 Euros) et, elles se rencontrent soit le mardi soir entre 20H30 et 22H30 ou, soit le samedi matin de 09H30 à 11H00. La bonne humeur et la convivialité sont toujours au rendez-vous.

Durant l'hiver, une rencontre amicale avec le club de St Pern est envisagée. Au printemps, ce sera le tour de notre tournoi interne, suivi d'une journée festive.

Pour celles ou ceux qui désirent rejoindre notre club en cours d'année, il reste encore quelques places, en particulier à la session du samedi.

Contact : ROGER Jean-Luc - 02.99.07.32.60. - 16 chemin du pré Renault - 35360 Médréac



BASKET-BALL

Cette année la section basket compte 38 licenciés.

- 1 équipe U11 évolue en championnat. Elle se situe en haut de tableau. L'équipe est coachée par Marc et Typhaine. Les entraînements ont lieu de 13 h 15 à 14 h 30 avec Violaine de l'Office Cantonal des Sports. En même temps, un petit groupe de U7 s'entraîne avec Agnès Collet.

- 1 équipe U15 qui fait une très belle première phase, puisqu'elle termine 2^e au classement. Morgan les entraîne le vendredi de 20 h à 21 h et Agnès Collet les coaches lors des matchs

- 1 équipe U20, qui se classe dernière à la fin de la 1^{ère} phase.

- 1 équipe Séniors, entraînée par Morgan le vendredi de 21 h à 22 h.

En ce qui concerne le basket loisir, l'effectif n'est pas assez conséquent pour maintenir les entraînements. Malgré tout, si vous souhaitez pratiquer le basket en loisir, n'hésitez pas à le faire savoir auprès des membres du bureau. L'équipe pourrait refaire surface.

Le bureau : Président : André Piedvache 06 83 10 54 63, Secrétaire : Marie-Noëlle Guillois, 06 86 94 13 43 ; Trésorier : Franck Aubin et trésorière adjointe : Patricia Piedvache.

Le bureau vous souhaite une excellente année 2016.



UNION PONGISTE

MÉDRÉAC QUÉDILLAC

Les effectifs de l'Union Pongiste Médréac Quédillac sont stables (environ 45 licenciés)

La formation des jeunes reste une priorité pour le club, cette année Michel Dartois est épaulé dans cette tâche par Stéphane Peourou et Gildas Pallise Cardet, les séances se déroulent le mercredi soir à Quédillac de 19 h à 20h30 et à Médréac le vendredi soir (19h- 20 h30).

Les entraînements des seniors se déroulent comme à l'accoutumé les mercredis (Quédillac) et vendredis (Médréac) à partir de 20h30.

Sur le plan sportif, 6 équipes ont été engagées pour disputer le championnat départemental.

Les classements en cours de 1^o phase

Sénior Pré Régional : 7^o sur 8

Sénior D2 : 2^o sur 8 :

Sénior D3 : 5^o sur 8

Sénior D4 : 8^o sur 8

Junior D1 : 1^o sur 4

Cadet Minime D 3 : 1^o sur 4

Autre fait marquant de l'année, le titre de vice-championne d'Ille et Vilaine pour Angèle.

Guillaume Pêtre dans la catégorie des benjamins, a également été sélectionné dans l'équipe d'Ille et Vilaine pour participer au trophée Burgiard.

Les matchs se déroulent le samedi soir à Médréac ou à Quédillac. Les résultats et le calendrier des équipes sont consultables sur notre site internet : <http://upmq-medreacquedillac.wix.com/ttmedreacquedillac>

Contacts : Michel DARTOIS 02.99.07.34.61

Jean Claude LOCHET 02.99.06.62.19



*Les pongistes
vous souhaitent
une très bonne
année 2016.*

3^e EDITION DU RELAIS DU PETIT POUCKET, DIMANCHE 12 JUILLET

La commune de Médréac accueillait cette année la 31^e édition du Relais du Petit Poucet. Le Comité des fêtes Lavait la charge de coordonner l'organisation de cette manifestation, tout d'abord en amont avec la préparation de la journée avec les responsables des communes participantes et la journée du 12 juillet. Les premiers relayeurs des sept équipes se sont élancés à 14 heures, place de la mairie pour effectuer le 1^{er} relais, s'en suivront 28 autres relais sur un parcours sillonnant les routes de La Chapelle Blanche, Saint Jouan de L'Isle, Caulnes, Guitté, Plouasne, Saint Pern, Landujan et Médréac. Vers 18 heures, les derniers relayeurs composés d'un élu et d'un enfant de moins de 5 ans se sont succédés sur la ligne d'arrivée place de la mairie, c'est l'équipe de Caulnes qui a effectué le parcours en moins de temps, suivi de l'équipe de Médréac. Plus de 200 participants se seront relayés pendant la journée sur le parcours de 42 kms, des hommes et des femmes de tous âges.

A l'issue de la course, une récompense a été remise à chaque commune en souvenir de sa participation devant plusieurs centaines de personnes, place de la mairie.

La journée s'est terminée par un dîner spectacle animé par Philippe Lucas Events auquel ont participé plus de 300 personnes et un très beau feu d'artifice offert par la municipalité de Médréac.



USM FOOT SAISON 2015-2016

Nous sommes repartis cette nouvelle année avec une recrudescence de joueurs à tous les niveaux. Grâce à la motivation des dirigeants et la volonté des parents et des jeunes, cela nous a permis de continuer à travailler pour l'avenir du club en remettant en route une équipe U13 qui depuis quelques années manquait au club. Merci également aux dirigeants et parents pour les U11, U10, U9, U8, U7 et U6, pour leur investissement. Nous comptons cette année un effectif de 75 joueurs. C'est un réel plaisir de passer nos week-end sur les terrains avec nos joueurs, dirigeants et supporters.

Quelques dates à retenir ; Vendredi 8 Janvier 2016, tournoi en salle à partir de 19h00.

Samedi 20 Février 2016, repas du club

Jeudi 5 Mai 2016, tournoi seniors

Entraînements seniors : Mercredi 19h, vendredi 19h et matchs le dimanche.

Entraînements des u13 et u11 ; Mardi et Jeudi 18h30 et matchs le samedi.

Entraînements jeunes les mercredis après midi et plateaux les samedis .Contacts :

Franck Aubin : 06.73.26.95.27

Gilles Gautier : 06.89.27.87.82

Rémi Piedvache : 06.80.77.20.59

Membres du bureau :

Président :Aubin Franck

Secrétaire :Gautier Gilles

Trésorier :Gaudin Christophe

Membres : Piedvache Christian, Piedvache Patrick, Piedvache Damien

Coulombel Bertrand, Coulombel Didier, Mouchel Sebastien et Jaglin Nicolas



**USM foot vous souhaite
une bonne et heureuse année 2016**

QUADS COOL

Les adhérents de l'Association Communale Quads-cool sont heureux aujourd'hui par ce bulletin de pouvoir présenter à tous les Médréaciennes et Médréaciens leurs meilleurs voeux pour cette année 2016.



sonnes qui nous prêtent du matériel, sponsors, ... permettant la réussite de cette journée.

Un grand merci également en particulier à ceux qui par bail et par mise à disposition, nous permettent d'exercer notre activité sur les territoires dont ils sont propriétaires.

L'association a participé le 6 décembre 2015 à l'organisation du téléthon avec l'association « les amis du téléthon » de Plouasne, pour mieux encadrer les passages sur la commune de Médréac.

Ce qui a rapporté la sommes de 4800 euros pour le téléthon.

Nous organiserons également le dimanche 24 avril 2016 les courses poursuites sur terre avec le club de Saint- Aubin du Cormier. Avec 180 pilotes attendus, ce qui devrait donner de belles bagarres en perspective.

L'aménagement de la zone publique du terrain est presque terminé, avec une vue totale de la nouvelle piste d'une longueur de 620 mètres qui à été homologuée l'année dernière.

Un grand merci à tous les bénévoles, aux personnes qui nous aident à l'aménagement du terrain, aux per-



*L'association Quadscool
vous souhaite
une très bonne année 2016*

Pascal Rognaud



Le Marché de Pays



Le marché de pays cherche un nouveau nom !

Vous avez été nombreux à venir cet été, tous les vendredis soirs, profiter de bons moments entre amis, en famille ou juste en touriste. Vous êtes venus écouter et apprécier des groupes de musique déjà connus ou nouveaux sur ce site de la gare si singulier.

Cette année a été un tournant dans l'objectif et le maintien de cette manifestation à Médréac.

- La restauration a été prise en charge par des associations volontaires, différentes chaque vendredi.
- L'idée du « marché » proprement dite est abandonnée pour laisser la place à des rendez-vous conviviaux et musicaux avec une restauration sur place afin de rassembler les gens. Des artisans et exposants seront bien évidemment les bienvenus mais le marché ne sera plus l'objectif premier.

Il nous faut donc changer de nom et pour cela, nous vous faisons appel pour en trouver un.

Vous qui connaissez bien ces soirées et ces moments conviviaux, nous comptons sur vous pour nous faire part de vos idées, vos remarques et propositions d'un nouveau nom pour cette manifestation.

Vous pouvez les envoyer par mail à marchedepaysdemedreac@gmail.com ou sur la page Facebook « Marché de Pays de Médréac ».

Le comité des fêtes se réunira en janvier 2016 pour choisir ce nouveau nom parmi toutes les propositions.

Le comité des fêtes a créé une commission pour l'organisation des marchés de pays les vendredis de l'été, une manifestation devenue importante aux yeux de beaucoup d'entre vous et nous avons besoin de bénévoles motivés.

Faites-nous signe pour qu'on vous convie aux prochaines réunions. Nicolas Lemoine en est l'animateur.

On compte sur vous pour faire de cette manifestation un événement incontournable dans le pays de Brocéliande.

Nicolas Lemoine



Les autres manifestations habituelles pour l'année 2015 :

Le fest-deiz le dimanche 7 juin. Cette animation est organisée en partenariat avec l'école de musique du pays de Brocéliande depuis 5 ans. L'animation musicale est assurée par les élèves de l'EMPB et par des groupes : l'Eire Breiz, Laïssol, les Sublettes, les marins d'eau de vie, des sonneurs de bombarde et de cornemuse et cette année, des enfants de l'école primaire Joseph Faramin de Montauban. Beaucoup de musiciens et de danseurs se sont retrouvés pour écouter de la musique et danser.

La fête de la musique le 27 juin. Nous la préparons avec l'Auberge des 4 saisons. Place de la mairie, de jeunes musiciens en herbe se sont relayés en début de soirée. La fête a continué avec un groupe de musique local, Malabar princess.

Concert de musique classique à l'église de Médréac « autour d'un orgue à tuyaux », organisé par l'association « musiques et Orgues » et le comité des fêtes.

Le spectacle de Noël, en collaboration avec la municipalité. Dimanche 20 décembre, à partir de 16h,

La Compagnie Art Comédia du théâtre de Bécherel présente son spectacle « Les livres dans la jungle » pour tout public.

Le Professeur Clayton et son assistante Mademoiselle Rose de l'université de Cambridge, sont missionnés par Sa Très Gracieuse Majesté La Reine pour découvrir de nouvelles espèces animales...Nos deux explorateurs emportent avec eux : loupes, moustiquaires et divers ouvrages. Parés pour la jungle pour une so British expédition !

Chocolat chaud et brioches pour se remettre de cette expédition !

Voici le calendrier des animations pour l'année 2016

Dimanche 5 juin 2016 : fest-deiz

Fin juin : fête de la musique

Mi-juillet : relais du petit poucet

Vendredis de juillet et août (à redéfinir) : les marchés de pays

Dimanche 18 décembre : spectacle de Noël



À L'HONNEUR

Lors de la cérémonie du 11 novembre dernier, quatre Médréaciens ont été décorés :

La Croix du Combattant à Messieurs Francis MORIN et Robert DESRIEUX

Le Titre de Reconnaissance de la Nation à Monsieur Henri SICOT

Le Mérite de l'UNC - Médaille de Bronze à Monsieur René LECLAINCHE

Félicitations à eux.





*La municipalit 
vous souhaite
une tr s heureuse ann e 2016
et vous convie   la pr sentation
de ses v ux
le Vendredi 8 Janvier 2016.*